Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 29 Châabane 1447
17 Février 2026

N° 20

42ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **384**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **384**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **387**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **394**
Homologation de résolutions **394**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **395**
Avis aux créanciers **400**
Convocations
Sociétés anonymes **402**
Sociétés à responsabilité limitée **404**
Sociétés anonymes **404**
Actes Administratifs
Avis au public **404**
Divers
Avis au public **405**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de SNCPA **407**
Bilan de SICAV AVENIR **411**
Bilan de SICAV L'INVESTISSEUR **413**
Bilan de SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE **415**
Bilan de SICAV L'EPARGNANT **417**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Avis au public

Dénomination sociale : Société communautaire locale d'industrie plastique

Catégorie de la société : Locale

Capital social souscrit : 5000.000D

Adresse du siège social : Route Manzel Chaker km6, Sfax

Objet social : Industrie plastique

Durée de la société : 99 ans

Date de dépôt du projet de statuts : 29/12/2025

Nombre de parts sociales : 10

Valeur nominale d'une part : 500.000D

Banque : Banque National de l'agriculture - Bab Bhar

Période de souscription : Du 01/03/2026 au 31/03/2026

Avantages prévus par les statuts : Oui

Acceptation des conditions de participation et droit de vote : Oui

Acceptation des conditions de répartition des excédents et constitution des réserves : Oui

Convocation à l'Assemblée Générale Constitutive : Via la plateforme.

Lieu de l'Assemblée Générale Constitutive

Liste des fondateurs :

Hatem Hadiji : Route Manzel Chaker klm6, Chaabouni, Sfax Sud - Sfax

Fathi Hadiji : Route Manzel Chaker klm6, Chaabouni, Sfax Sud, Sfax

Amina Bougriou : Avenue Hédi Chaker, Sfax Sud, Sfax

Olfa Dhouib : Avenue Hédi Chaker Km 6.5, n°178 El Ain, Sfax Sud, Sfax.

2026X00218SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Nomination des administrateurs

Nomination du commissaire aux comptes

Société YAFA de Promotion immobilière

S.A au capital de 1 436 040 Dinars

Siège social : Centre Lakwas - Bur 20 Rue Slimen Ben Slimen - Manar 2, 2092

MF : 598369 ZPM 000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 décembre 2025 enregistré à la recette des finances d'el Menzeh 9 Tunis le 23 janvier 2026 sous N°26800241 quittance N°6509 il a été décidé ce qui suit :

- Lecture des états financiers pour les exercices 2023 et 2024.

- L'approbation des états financiers et les rapports du conseil d'administration des exercices 2023 et 2024.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des conventions réglementées visées à l'article 200 du code des sociétés commerciales.

- Affectation des résultats.

- La nomination des messieurs : Faouzia Sassi Ep Chaabouni/ Hatem Chaabouni / Azza Chaabouni, administrateurs de la société pour une durée de trois ans 2025-2026-2027 et jusqu'à la date de tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant l'exercice 2027.

- La nomination du commissaire aux comptes Monsieur Jamel Sassi pour une durée de trois ans 2025-2026-2027.

Dépôt : Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire a été déposé au registre national des entreprises sous le numéro 2026P39106523 en date du 26 janvier 2026.

2026R00417SANB2

Nomination de Liquidateur

LA SOCIETE TUNISO-QATARIE FINANCES

«TQF» «Société en liquidation»

S.A au capital de 500.000 dinars

Identifiant Unique : 0831511/S

Siège social : Rue Cité des Sciences - 1080 Tunis

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 7 Janvier 2026 enregistré le 23 Janvier 2026 quittance n°M14528 Enregistrement n°26700912 et dont un exemplaire a été déposé auprès du centre National du registre des entreprises - Guichet central- le 29 Janvier 2026, il a été décidé de nommer Mme Racha Sfaxi et Mr. Sami Mastouri liquidateurs de la société Tuniso-Qatari Finances «Société en liquidation» et ce, pour une année à compter du 15 Janvier 2026.

2026R00431SANB2

Société Marja de Développement de L'Elevage et de L'Agriculture : SMADEA

S.A au capital de 18 835 254 dinars

N° Mat. CNSS : 068424 -39

Siège social : El Marja (1) Bou-salem

Selon PV du conseil d'administration numéro 01 compagne 2025/2026 réunie le 12/12/2025, enregistré à recette des finances de Bousalem le 29/12/2025 sous le N°25702422, quittance numéro M069876, et dont un exemplaire original a été déposé au Registre National des Entreprises bureau de Jendouba et publié au Bulletin officiel du Registre National des Entreprises le 11/02/2026 annonce numéro 202615033.

Le Conseil d'Administration désigne Monsieur Selmi Naceur, Directeur Général Adjoint de la société à partir du 13/12/2025.

2026R00440SANB2

Augmentation de capital d'une société anonyme

Dénomination : INVESTMENT TRUST TUNISIA "INVESTRUST"

Objet : La promotion de l'investissement en Tunisie

Durée : 99 ans

Siège social : 2 bis, Rue du Réservoir - 1008 Tunis

Capital : L'assemblée générale extraordinaire du 30 janvier 2026 décide d'augmenter le capital social de la société d'une somme d'un million cinq cent mille dinars (1 500 000 DT) pour le porter de sept millions huit cent cinquante mille dinars (7 850 000 DT) à neuf millions trois cent cinquante mille dinars (9 350 000 DT), et ce par la création de quinze mille (15 000) actions nouvelles de cent dinars (100 DT) chacune totalement souscrites et libérées en numéraire (conversion du compte courant déjà créditeur).

Dépôt provisoire : Une copie du P.V. a été déposée au RNE le 12 février 2026 sous le n°14145, certificat n°2026585.

Dépôt des fonds : La libération des actions souscrites est effectuée par conversion du compte courant déjà créditeur.

Le délai de souscription : Le délai de souscription est fixé à 15 jours à compter de la date de la publication de cette notice au JORT.

Mais en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai, la souscription sera clôturée avec anticipation.

2026400507SANB2

Notice d'information pour l'augmentation du capital d'une société anonyme

Etablie conformément aux articles 164 et 302 du Code des Sociétés Commerciales

SOCIETE TUNISIENNE DES FILTRES «MISFAT»

Société anonyme

Au capital social de 49.718.660 DT

Siège social : Zone Industrielle Jedeida, 1124 - Tunisie

Identifiant unique : 0554190A

Matricule fiscal : 554190A/A/M/000

Montant de l'augmentation du capital social : 49.770 DT, majorée d'une prime d'émission globale de 230 226,066 DT, et ce par apport en numéraire.

Objet social : Fabrication et vente de filtres de tous genres et tous produits s'y rattachant, toutes opérations commerciales, d'importation, d'exportation, industrielles, financières, mobilières, immobilières pouvant se rattacher à l'objet précité par voie de création société nouvelle d'apport, fusion, de consortium, de filiales, de prose de gérance de fonds de commerce ou d'industrie ou autrement.

Durée : 99 ans.

Dépôt du procès-verbal : un exemplaire du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 9 janvier 2026, enregistré à la recette des finances de Jedaida le 26 janvier 2026, enregistrement numéro 26500149, quittance numéro M004626, a été déposé au Centre du Registre National des Entreprises le 12 février 2026 sous le numéro du certificat 2025205050, numéro de dépôt 14150.

Nombre d'actions à souscrire : 4.977 actions nominatives nouvelles à souscrire en totalité en numéraire et à libérer intégralement lors de la souscription.

Valeur nominale des actions à émettre : 10 DT chacune.

Prime d'émission par action : 46,258 DT par action émise payable dès la souscription.

Apport en nature : Néant.

Avantages particuliers prévus statutairement : Néant.

Les conditions d'admission aux Assemblées Générales des Actionnaires et d'exercice du droit de vote :

Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un Actionnaire ou par un mandataire dûment habilité à cet effet. Chaque actionnaire dispose d'un nombre de voix proportionnelle au nombre d'actions qu'il possède.

Répartition du résultat, constitution des réserves et répartition du boni de liquidation : Les bénéfices nets s'entendent des produits nets de l'exercice, déduction faite des frais généraux et des autres charges sociales ainsi que de tous les amortissements de l'actif social, majorés ou minorés des résultats reportés des exercices antérieurs et ce, après déduction d'une fraction égale à cinq pour cent (5%) pour constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint le dixième du capital social.

L'Assemblée Générale Ordinaire pourra toujours sur la proposition du Conseil d'Administration distribuer tout ou partie du solde des bénéfices ou reporter à nouveau sur l'exercice suivant tout ou partie du solde des bénéfices. En cas de liquidation de la société, le boni de liquidation est réparti entre les actionnaires proportionnellement à leur participation dans le capital social de la société.

Versement des fonds : Les fonds provenant de la souscription à l'augmentation de capital seront versés auprès de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie, agence BOURGUIBA sur le compte indisponible numéro 11 000 0000000934788 91.

Délai de souscription : Quinze (15) jours à compter de la date de publication de cette notice au Journal Officiel de la République Tunisienne, sauf clôture par anticipation dès la souscription de la totalité de l'augmentation de capital.

Modalités de convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire et lieu de réunion :

La convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire a eu lieu conformément aux dispositions des articles 276 nouveau et suivants du Code des Sociétés Commerciales et s'est tenu à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE) sis à Rue du Lac Turkana, 1053 - Tunis.

2026400509SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Dissolution de la société et nomination du liquidateur

TIC TRAINING, SARL

Siège social : Avenue de l'Environnement, Cité Mahrajène, Tataouine

Identifiant unique : 1367454T

CNSS : 556049-45

Suivant PV de l'AG extraordinaire signé le 29/01/2026 enregistré à la recette des finances de Tataouine le 02/02/2026 quittance n°M013008 enregistrement N°26700727 déposé au Registre national des entreprises le 7/02/2026, les associés ont décidé la dissolution de la société et la nomination du Maître Abdelfatteh Khorchani liquidateur de la société. Ces créanciers doivent produire leurs titres de créances dans les 30 jours qui suivent la date de cette annonce au cabinet du liquidateur sis à l'Avenue Habib Bourguiba immeuble Tiba bureau 201 Médenine 4100 qui est réputé le domicile des procédures de la liquidation.

2026R00429SRLB2

Clôture de liquidation

Société SERIGRAPHIE PLUS SARL en liquidation

Sarl au capital 20 000 dinars

Route du Kef Km 21 Mornaguia Mannouba

ID : 1276397X

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 24/12/2025 enregistré à la recette des finances de Mornaguia le 8/01/2026 sous le numéro 26500044 quittance n°M002461 dont copie a été déposée au RNE le 3/02/2026, il a été procédé à la clôture de la liquidation de la société Sérigraphie Plus et d'approuver les travaux de liquidation et donner quitus au liquidateur.

2026R00435SRLB2

Sté De Promotion Immobilière Graiet

S.A.R.L

Au capital social de 1660000 DT

Matricule Fiscal : 1033952 EPM 000

Identifiant unique : 1033952E

Siège social : Av Taieb Hchicha Rte Msaken Sousse - 4070 Msaken

Conformément au procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 6 janvier 2026, enregistré auprès de la Recette des Finances de Msaken le 8 janvier 2026 n°M004051 Quittance n°26700103, Inscrit au tableau des modifications et inscriptions du Registre National des Entreprises le 12 janvier 2026

Il a été décidé ce qui suit :

- Renouveler le mandat du gérant Mr Mohamed Graiet pour une période indéterminée.

- Nommer Mr Seifeddine Chebil Mahjoub en tant que commissaire aux comptes pour les exercices 2026 - 2027 - 2028.

2026S00232SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Dissolution anticipée et liquidation amiable

SOCIETE DIGITAL HUB

SARL au capital de 1.000 dinars

Matricule Fiscal : 1655352T/A/M/000

Siège social : Centre Millenium 2ème Etage Sidi Daoud 2046 La Marsa Tunis

Il est porté à la connaissance du public que, par procès-verbal des Décisions de l'Associé Unique daté du seize janvier deux mille vingt six (16/01/2026), les associés de la société DIGITAL HUB SARL ont décidé :

1. La Dissolution Anticipée et la Mise en Liquidation Amiable de la société à compter du 31 décembre 2025. La personnalité morale de la société subsistera uniquement pour les besoins de la liquidation, et la dénomination sociale sera désormais suivie de la mention «société en liquidation».

2. La Nomination de Monsieur Marsaoui Moncef Ben Ali (CIN n°00814558) en qualité de liquidateur Amiable. Monsieur Marsaoui Moncef Ben Ali dispose des pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif, payer le passif et répartir le solde, afin de parvenir à la clôture de la liquidation.

3. Le siège social de la liquidation est fixé au 2ème étage B19 Centre Millenium 2046 Sidi Daoued La Marsa - Tunis.

Ce procès-verbal a été enregistré à la Recette des Finances La Marsa Tunis le 30 janvier 2026, sous le Numéro d'enregistrement 26500/726 et Quittance n°15113.

Une copie originale a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 6/02/2026.

2026400496SRUB2

Dissolution anticipée et liquidation amiable

SOCIETE COON CIRCLES

SUARL au capital de 3.000 dinars

Siège social : Rue Ibn Abbas El Omrane 1005 Tunis

Matricule fiscal : 1898729F/A/M/000

Par un procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 16 janvier 2026, Madame FATMA GHEDIRA, associé unique de la société COON CIRCLES, a pris les décisions suivantes :

1. Dissolution Anticipée et liquidation Amiable : L'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31 décembre 2025.

La personnalité morale de la société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Pendant cette période, la dénomination sociale sera suivie de la mention «société en liquidation», Le siège social de la liquidation est fixé à Rue Ibn Abbas El Omrane 1005 Tunis.

2. Nomination du Liquidateur Amiable : Monsieur Marsaoui Moncef Ben Ali, titulaire de la CIN n° 00314558, demeurant à 11 Rue Imam Malek Cité Des Juges 2070 La Marsa, a été nommé liquidateur amiable de la société. Les fonctions de la gérante Madame Fatma Ghedira ont pris fin au 31 décembre 2025.

Le liquidateur amiable dispose des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation, notamment réaliser l'actif, payer le passif et répartir le solde à l'associée unique.

Formalités d'Enregistrement : Ce procès-verbal a été enregistré à la Recette des Finances Rue d'Autriche sous le n°265 po 439, quittance n°10886, en date du 4 Février 2026. Une copie originale du procès-verbal a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 06/02/2026.

2026400497SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP en date du 02/12/2025 enregistré à la recette des finances La Goulette le 30/12/2025 sous le n°25211782 Mr Bilel Dellai a cédé à Mme Ikram Balti le fonds de commerce sis à immeuble Folla 1 app 2 Riadh La Soukra Laouina (restaurant), les oppositions seront acquises par le cédant Bilel Dellai sis à immeuble Folla 1 app 2 Riadh La Soukra dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien du 13/02/2026.

2026R00413FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Samir Ouerhani avocat à la cour de cassation, daté du 3 Février 2026 et enregistré à la recette des finances de Tunis La Marsa le 4 Février 2026, sous le numéro 26200814, (Quittance n°17291), Monsieur Kais Ben Mohamed Moncef Chabbi, son identifiant unique n°0728662/B, demeurant à Tunis, 15 Rue Plutarque - Carthage, a cédé à Monsieur Amen Ben Bechir Hachemi, demeurant à Tunis, Résidence l'Esplanade, Bloc C, APP.C1, 1er étage - Avenue Habib Bourguiba, La Marsa, la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à Tunis Avenue Habib Bourguiba au n°1 - Sidi Bou Said, La Marsa, destiné actuellement au commerce de lunetterie et optique médicale.

Toute opposition sera faite entre les mains de l'acquéreur, à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de vingt (20) jours à compter de la date de la publication au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 13 février 2026.

2026R00415FCCC2

Donation de quotes-parts dans un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé rédigé par Maître Abdelhafidh Madani en date du 13 janvier 2026 et enregistré à la recette des finances de Médenine le 20 Janvier 2026 reçu n°009457M, Mesdames et Messieurs Halima Kharchoufi, Zeineb Kharchoufi, Zahra Kharchoufi, Mohamed Ben Mokhtar Kharchoufi, Mohamed Ben Dhaou Kharchoufi, Hassan Kharchoufi, Mustapha Kharchoufi et Messaoud Kharchoufi ont fait donation de l'ensemble des quotes-parts leur revenant dans le fonds de commerce, sis à la route de Tataouine Médenine, avec tous ses éléments corporels et incorporels, au profit de Mrs : Bachir Kharchoufi CIN n°03941610, Khaled Kharchoufi CIN n°12822282, Othman Kharchoufi CIN n°13493798, à parts égales entre eux.

Les oppositions seront reçues jusqu'à l'expiration des délais légaux, dans un délai de vingt (20) jours à compter de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne, au siège du fonds de commerce sis à l'adresse susmentionnée. Cet avis a été publié au Quotidien le 6/02/2026.

2026R00418FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente avec signatures légalisées en date du 13/01/2024, enregistré à la Recette des Finances de Radés le 12/07/2024 (Quittance n°M049367, Enregistrement n°24202122) :

Madame Samira Al-Horri, titulaire de la carte d'identité nationale n°01791035, demeurant au Bâtiment 17, Appartement 331, Village Méditerranéen, Radés, Ben Arous ; A vendu à la société "My J Car Wash", société à responsabilité limitée (SARL) en cours de constitution, représentée légalement par son gérant Monsieur Mohamed Yassine Jaouadi, titulaire de la carte dl identité nationale n°15023564, dont le siège social situé au n°36 Rue de la République, Radés 2018, Ben Arous l'intégralité du fonds de commerce destiné à l'exercice de toutes sortes de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, exploité en tant que station de lavage de voitures et vente de fournitures et accessoires automobiles, situé au n°36 Rue de la République, Radés 2018, Ben Arous.

Les oppositions sont recevables pendant un délai de vingt jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT), entre

les mains de l'acquéreur, à l'adresse correspondant à l'emplacement du fonds de commerce.

Cette annonce a été publiée dans le journal Al Chourouk sous le numéro d'identification IP226/955 en date du 05/02/2026.

2026R00421FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing rédigé par Maître Saousen Rihani l'avocate à la cour de cassation daté le 15/12/2025 et enregistré à la recette des finances de Béja le 5/02/2026 Quittance n°M009588 Mrs Rafiaa bent Ahmed ben Mohamed Karoubi ép Omar El Kouki et Majda bent Ahmed ben Mohamed Karoubi et Zinouba Bent Ahmed ben Mohamed Kharoubi ép Mohamed Selmi et Saïda bent Ahmed ben Mohamed Karoubi ép Farouk Aouadi et Meriem bent Mohamed Ali ben Youssef Balti ép Mohamed Amine Arfaoui et Syrine bent Mohamed Ali ben Youssef Balti et Mohamed Amine ben Mohamed Ali ben Youssef Balti et Basem ben Mohamed Melki et Baher Ben Mohamed Melki. Ils ont transféré au profit de Mr Mohamed Ali ben Ahmed Karoubi, titulaire de la carte nationale d'identité n°02213628.

La totalité du fonds de commerce spécialisé dans la vente de conserves, situé au Marché central de Béja et immatriculé sous le numéro fiscal A 0639002 X/C/000

Les oppositions éventuelles seront reçues dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication du présent avis, au domicile élu mentionné dans le contrat, conformément à la loi.

Le présent avis a été publié dans le journal Achourouk en date du 10/02/2026.

2026R00423FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Radés le 4 février 2026 sous le n° 26200332 Quittance n°M009110, Monsieur Adam KMIDI titulaire de la CIN n°09645193 a vendu à Monsieur Atef Ben Hlel Dabboussi, titulaire de la CIN n°07148483, le fonds de commerce exploité comme Café au local commercial n°6 sis à l'Immeuble E Cité Radés Forêt Ben Arous.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié dans le quotidien «Echourouk» du 6 Février 2026.

2026R00426FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par un acte de donation rédigé par Maître Monia Gmidan, Notaire à Gabès, en date du 29 janvier 2026, enregistré à la recette des finances de Gabès à la même date sous le reçu n°M007490, Madame Ayadiya Mansour a fait donation de l'intégralité du fonds de commerce, avec tous ses éléments corporels et incorporels, dont l'activité consiste en l'exploitation d'un café sous l'enseigne commerciale «Classico», sis au local situé à rue Aroussi Haddad, Gabès Sud, au profit de sa fille Madame Mariem Guefrachi, représentée par son mandataire Monsieur Abdallah ben Kilani ben Jlaidi Guefrachi.

Les oppositions seront reçues auprès de Maître Monia Gmidan, sise au 227 avenue Farhat Hached, Gabès, dans un délai maximum de vingt (20) jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié dans le journal Le Temps du 8 février 2026.

2026R00427FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 29-01-2026 enregistré à la recette des finances de Béja le 4-02-2026 quittance numéro 009558 enregistrement numéro 26100558 rédigé par maître Taboubi Imed Eddine avocat à Béja demeurant 20 avenue de la République Madini Abd Azziz a vendu la totalité du fonds de commerce situé à l'avenue 14 janvier Zahrit Madiyin Béja à Ayadi Jihen.

Les oppositions sont admises chez M. Ayadi Jihen demeurant à la rue Taib Mhiri Zahrit Madiyin Béja jusqu'à du délai de 20 jours à partir de la date de publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 7-02-2026.

2026R00432FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 24/12/2025 enregistré à la recette des finances de Hammam-Lif en date du 24/12/2025, N° de quittance M121488 N° d'enregistrement 25200076, Mr Thabet ben Ahmed ben Said Abidi a vendu à Mme Noura Ben Mohamed Boujamaa Issaoui, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, destiné parfumerie, dans le local sis 03 avenue 7 Novembre 2082 Fouchena Ben Arous.

Toutes les oppositions sont à recevoir entre les mains de l'Acheteur à l'adresse du fonds de commerce Dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien le 31/01/2026.

2026R00436FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 30/12/2025 enregistré à la recette des finances de Hammam-Lif en date du 31/12/2025, N° de quittance M123214 N° d'enregistrement 25206215, Mr Mohamed Ben Abdallah Ben Askri Ayari a vendu à Mr Gadour Ben SLAH Eddine Ben Hssan Trabelssi, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, destiné à la vente de meubles anciens, dans le local sis à l'avenue 7 Novembre Ben Arous.

Toutes les oppositions sont à recevoir entre les mains de l'Acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien le 30/01/2026.

2026R00437FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 29/01/2026 enregistré à la recette des finances de Mégrine en date du 4/02/2026, N° de quittance M012883 N° d'enregistrement 26201030, Mme Zohra Bent Abdelhafidh Hosni a vendu à la Sté Tunitok Store Représentée par son représentant légal Mme Mabrouka Ben Mohamed Sgheir, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, destiné Commerce de gros et de détail, dans le local sis à la rue 1er Juin 3 Bis Mégrine.

Tous les oppositions sont à recevoir entre les mains de l'Acheteur à son adresse sis à l'avenue Habib Bourguiba n°13 4ème étage n°16 Ariana Ville 2080 dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien le 14/02/2026.

2026R00439FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 26 et 27 janvier 2026, enregistré à la Recette des Finances de Médenine le 8 janvier 2026 sous le numéro d'enregistrement 26200686, reçu n°M012261, Monsieur Mohamed Ben Ahmed Abbassi, CIN n°05065091, et Monsieur Salem Ben Ahmed Abdeldaim CIN n°050707461, ont vendu à Monsieur Rafik Ben Mabrouk Ksiksi CIN n°05737658, et Madame Hnia Bent Ali Bessaoud, CIN n°08637140 la totalité du fonds de commerce exploité dans le local commercial situé à l'Avenue Mansour El Houch, Médenine, en face de la mosquée Sidi Ali Ben Abid.

Les oppositions seront reçues auprès des acquéreurs, Monsieur Rafik Ben Mabrouk Ksiksi et Madame Hnia Bent Ali Bessaoud, à l'adresse susmentionnée, dans un délai maximum de vingt (20) jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne. Cet avis est publié au journal Elchourouk le 11/02/2026.

2026R00441FCCC2

Acte de donation d'un fonds de commerce

Par acte de donation, enregistré auprès de la recette des Finances de Monastir le 25/12/2025, sous reçu n°MO97593, Youssef SMIDA a donné à son épouse, Zeineb Anwar, le fonds de commerce situé à l'immeuble à la rue Habib Bourguiba, Sahline exploité à la vente de légumes et fruits.

Cet acte a été publié au journal «le Quotidien» du 11/02/2026.

Les objections peuvent être adressées à l'adresse susmentionnée dans un délai de vingt jours à compter de la publication du présent avis au Journal officiel de la République Tunisienne.

2026S00217FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé signé le 11/12/2025 enregistré à la recette des finances à Kalaa Sghira le 12/12/2025 sous le n°25202325, reçu n°M048691, Mr Farouk Ben Tahar Dallel, de nationalité tunisienne, domicilié à l'Avenue Ali Belhaouan à Kalaa Sghira, titulaire d'une CIN n°07245355, a vendu à Mr Mohamed Aziz Ben Hamda Boukadida, de nationalité tunisienne, domicilié Rue Marwa à Kalaa Sghira, titulaire d'une CIN n°12895795, le fonds de commerce exploité aux locaux n°5 et 6 sis à l'Avenue Habib Bourguiba en face du Marché municipal à Kalaa Sghira désigné pour le commerce des fruits et légumes en détail avec ses éléments incorporels représentés notamment dans la clientèle, la réputation commerciale, le droit de location et le nom commercial.

Les oppositions doivent être adressées à l'acheteur Mr Mohamed Aziz Ben Hamda Boukadida, dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis à son domicile élu à savoir le local dans lequel le fonds de commercé exploité sis à l'Avenue Habib Bourguiba en face du Marché municipal à Kalaa Sghira.

Le présent avis a été publié au journal «Achourouk» en langue Arabe n°12559 du 12/02/2026 et «Le Quotidien» en langue Française n°7639 du 12/02/2026.

2026S00220FCCC2

Résiliation de vente de fonds commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 6/5/2025 enregistré à la recette des Finances Trocadéro le 15/5/2025 sous N°25201168 quittance n°25526, il a été résilié d'un commun accord entre Mme Zohra Bent Issmail Ben Omar Ben Salah et Mr Salah Laaridh le fonds de commerce du local n°36 sis au Complexe Slim Center.

Les oppositions se font à l'adresse Rue Abdelmajid Ernas Bouhsina Sousse, dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Le présent avis a été publié dans les journaux quotidiens Echourouk et Le Quotidien en date du 13 Février 2026.

2026S00221FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP rédigé par Maître Lajnef Habib L'avocat à Mahdia daté le 3/02/2026 et enregistré à la recette des finances de Mahdia le 3/02/2026 sous N° de quittance M08836 Mme Ines Bouchnak titulaire de la CIN 09371359 demeurant à la rue Sidi

Jaber Mahdia a vendu et cédé à Mr Hachmi Farhani titulaire de la CIN 07657847 demeurant à Borej Arif zahra Mahdia la totalité d'un fonds de commerce consistant à un café de première catégorie dénommé café ELKODS sise à l'avenue Farhat Hached Mahdia avec tous ses éléments corporels et incorporels pour un prix de deux cent dix mille dinars. Une annonce de cette vente est publiée au journal (Echourouk) le 05/02/2026.

Toutes oppositions sur le produit de la vente se font entre les mains de vendeur à son adresse sus-indiquée dans un délai de 20 jours de la datte de publication de cet avis au JORT.

2026S00222FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte du 4/02/2026, enregistré à Monastir le 6/02/2026 (N°26200918 - quitt. N°M012218), Mr Mohamed Ali Chaabene résident à Rue Aboulkacem Chebbi Bir Lahlou Monastir, a vendu à Mme Khawla Mazhoud résident au 256 Cité 1 Monastir, le fonds de commerce exploité dans la vente des volailles et produits alimentaires, sis à Cité 9 Imm. Arwa n°2 Monastir. Les oppositions se font à l'adresse de l'acquéreur, dans un délai de 20 jours de cette publication.

Cette cession a été publiée au journal Echourouk du 14/2/2026.

2026S00226FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente d'un fonds de commerce en date du 10/10/2018, enregistré à la recette des finances Avenue Habib Bourguiba Monastir le 7/01/2019 sous n°19200113 quittance n°M001052. Mme Naila Bent Mohamed Doukali, demeurant au N°115 Cité Al Amal. Monastir a vendu et cédé à Mr Mourad Chaabia, demeurant à Rue Mohamed Salah Sayadi Skanes Monastir, la totalité du fonds de commerce du local exploité comme parfumerie sis à Rue Mustpha Ben Jannet Essouani - Monastir.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur à son adresse sise à Rue Mohamed Salah Sayadi Skanes Monastir dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cet avis est publié au journal le Quotidien du 14 février 2026.

2026S00227FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 3/02/2026 enregistré à la recette des finances d'Akouda le 5/02/2026 sous le n°26200279 quittance n°6441 , Mme El Jamaii Fathia titulaire de CIN n°13411166, sis Tantana Chott Meriem Sousse, identifiant unique N°1272749j a vendu à Mr Dahech Mohamed, titulaire de CIN n°06529066 sis à l'avenue errahik route touristique Tantana Akouda Sousse la totalité du fonds de commerce de vente au détail des produits alimentaires, sis à l'avenue errahik route touristique Tantana Akouda Sousse.

Les oppositions seront reçues par la vendeuse Mme El Jamaii Fathia au local vendu sis à l'avenue errahik route touristique Tantana Akouda Sousse.

Une copie de cet avis a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien du 14/2/2026.

2026S00231FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 3/02/2026 et enregistré à la recette des finances route de Tunis le 6/02/2026 sous le numéro 26200507 reçu n°M017361 il appert que Mohamed ben Noureddine Ben Mahmoud Affés titulaire de la CIN 08793745 a vendu la totalité du fonds de commerce du Café 2 mars exploité dans les locaux sis à la Route Sidi Mansour Km1 Sfax à Monsieur Taeib ben Sleh ben Mohamed Zgerger titulaire de la CIN 08831413 et à Monsieur Nizar Ben Mohamed Ben Braeik Hbich titulaire de la CIN 08160738 à part égale et dans l'indivision. Cette annonce est parue au journal arabe Essabeh le 11/02/2026 année 76 N°24499 et en français le journal Le Temps année 50 n°16802, le 11/02/2026.

Les oppositions seront reçues à l'étude de Maître Mohamed Tahar Turki avocat à Sfax demeurant au 31, Avenue Farhat Hached 3000 Sfax et ceci pendant les horaires légaux du lundi au vendredi.

2026X00203FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances El Manzah 6, le 10/02/2026 quittance n°M017669 Mouna Metwi Ep Taresse (CIN n°5455010) et STE SWEET BY ME SARL (M.F.1818714/E) en la personne de son représentant légal Mohamed EL Taresse(CIN n°04633487) ont vendu à Only Delecious by KA (M.F.1892000S) Société à responsabilité limitée en la personne de son représentant légal Mohamed Ayadi (C.I.N 11164349) et Ahmed Kallel (C.I.N 11139915) l'ensemble de l'activité, représentée par le magasin situé au 54 rue Othman Ibn Man. El Menzah 8, 2037 Ariana City, et utilisée pour toutes les activités commerciales, y compris le commerce de marchandises diverses et la vente de rafraîchissements.

Les oppositions sont recevables à l'adresse de la Sté Only Fesh By K f A sise immeuble El Safir magasin 6 et 7 avenue Monji Slim 2045 Laawina Tunis et ce dans un délai de 20 jours au maximum à partir de la date de publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 13/02/2026.

2026X00204FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p enregistré à la recette des finances Abou Lbeba Elmrabet Gabès le 04/02/2026 sous n°26201114 quittance n°M008806 M

Abd Elbaset Elwafi titulaire de la CIN n°08838152 a vendu à M Kamel Hamzawi titulaire de la CIN n°05902082 la totalité du fonds de commerce du local destiné à vendre fast-food sis à l'Av cité Ezzouhour Mtorrech Gabès avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien le 12/02/2026.

2026X00206FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 30/01/2026, enregistré à la R.F Chihia Sfax le 5/02/2026 quittance n°M010474 enregistrement n°26200218, La STE FOZDAK, MF : 1224781Q a vendu à Monsieur Trabelsi Ahmed CIN n°05255462, le Fonds de commerce sis à la route de Teniour Km 5 Chihia 3041 Sakiet Ezzit Sfax.

Toutes personnes voulant former opposition au payement du prix de la vente durant les 20 jours suivant l'insertion de cette annonce au J.O.R.T doivent s'adresser à Monsieur Ben Hamida Ahmed CIN 01340100 domicile élue à la rue el kssar n°94 Sfax où est déposée une copie légale du contrat de vente.

Cet extrait est publié aux quotidiens Essabah et le Temps N°PS260073 le 11/02/2026.

2026X00209FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 4/02/2026 et enregistré à la recette des finances de Chihia Sfax le 11/02/2026 sous le numéro 26200264 quittance n°M012215, M. Abdellatifben Hamad titulaire de la CIN n°01291181 a vendu à M. Imed ben Moallam titulaire de la CIN n°11091221 la totalité du fonds de commerce exploité dans la vente des repas légers aux locaux 1+2 sises au complexe commercial 20 mars 1956, route de Téniour Km 6.5 chihia Sfax avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être formulées auprès de l'acquéreur demeurant à l'avenue Mongi Slim rue Ibn el Moukafaà n°07 Chihia Sfax, dans un délai maximum de 20 jours à partir de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal Essabeh du 13/02/2026.

2026X00211FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 8/01/2026 enregistré à la recette des finances en date du 12/01/2026 sous le n°M002917, madame Om Elkhir Benjadoua résidente à cité Bahri 3 rue 2213 n°24 Sfax a vendu à madame Amna Chtourou résidente à l'Avenue 9 Avril n°5 Sakit Ezzit Sfax avec tous les éléments corporels et matériels l'ensemble d'une boutique pour réparation des Smartphone sise à la route de mharza km 3.5 Sfax.

Les oppositions se font entre les mains de la vendeuse dans un délai de 20 jours à partir de la publication de l'annonce au JORT.

Cet extrait a été publié au journal quotidien "Essabeh" du mardi 31/01/2026 page n°13.

2026X00213FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 27/1/2026, enregistré le 6/2/2026 à la Recette des Finances Avenue Habib Bourguiba Sfax quittance n°M014898 enregistrement n°6200919. Mme Zouhour Kettani a vendu à Maher Wertani et Mohamed Salah Graja la totalité du fonds de commerce dont l'activité est un café catégorie 1 nommé PRESTO avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à Sfax route Mharza km 2.

Les oppositions sont acceptées chez maître Mabrouk Abdelwaheb à l'adresse sise au 8 rue Abou el Kacem Chebbi Sfax dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de cette annonce au JORT. Cette annonce est publiée au journal Essabeh du 11/2/2026.

2026X00215FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un CSSP enregistré à la recette des finances Habib Bourguiba Sfax en date du 5/02/2026 sous n°M014244, Mr Issam Salah titulaire de la CIN n°04586550 a vendu à Mme Nourhene Ibn Hadded titulaire de la CIN n°13264465 la totalité d'un fonds de commerce à usage de vente de snacks avec tous ses éléments corporels et incorporels ainsi que le droit au bail revenant de la location du lieu du local sis à la route Sokra km2 immeuble Fendri Sfax.

Les créanciers peuvent produire leurs créances et consulter le contrat de vente au cabinet maître Kamel Ben Messaoud sis à l'avenue Habib Thameur immeuble océan bleu 2ème étage Sfax, dans le délai légal à peine de forclusion.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Al Chourouk et Le Quotidien» du 14/02/2026.

2026X00216FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé en date du 20/11/2025 et enregistré à la recette des finances Habib Thameur Tunis le 27/11/2025 N° d'enregistrement 25203299 quittance N°M016695. Mr Mohamed Ben Boubaker C.I.N n°00306793 a vendu son fonds de commerce ayant pour objet "Photocopie et traitement de texte" M. Fiscal : N°0432429DNC000 et enregistré au RNE- Identification unique N°0432429D sis au 32 Rue Charles de Gaulle Tunis à Mr Ridha Hmaidi C.I.N 0812287.

Toutes les oppositions seront recevables au cabinet du Maître Riadh Jallouz sis 32 Rue Charles de Gaulle Tunis est ce pendant 20 jours de la date de la publication au JORT. Cette annonce a été publiée au journal El Chourouk le 7/02/2026.

2026400494FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente sous seing privé en date du 23 Septembre 2010 enregistré à la recette des finances de Gafsa le 28/01/2026 sous quittance n°MO05718 numéro d'enregistrement 26200844.

Mr Sofien Alnasri a cédé à Aicha Sawan, la totalité du fonds de commerce sis à la Rue de Mohamed Ali Elhami Gafsa, exploité entant que café nommé "Café Essanwber".

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'avocat maître Riadh Mnasri sis au n°76, rue Youssef bin Yacoub, Gafsa et ce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette vente au JORT. Cette annonce a été publiée au journal Al-Shorouk du 4/02/2026.

2026400495FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances de Montplaisir le 10/02/2026, quittance n°M013557 enregistrement n°26200775, M Badii ben Abdelghaffar (identifiant unique A1769370) a vendu à M Slimane Elmerdasi un fonds de commerce cafétéria nommée coffee house située au rez-de-chaussée numéro 6.1 bloc B espace Tunis rue Chatt Errommane Montplaisir Tunis.

Toute opposition à cette vente doit se faire entre les mains de l'avocate rédactrice maître Meriam Rebai espace Tunis bloc A 1er étage N3.1 Montplaisir Tunis dans un délai de 20 jours de sa publication dans le JORT.

Cette annonce a été publiée au journal la Presse le 13/2/2026.

2026400498FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé daté et enregistré à la recette des finances Kairouan le 8/02/2026 N° de quittance M013000 enregistrement n°26200564 Mme Mahbouba Bent Salem Brouk et ses fils Zohra et Noureddine et Hamza Roumany ont vendu à Mr Mohamed Roumany tout le fonds de commerce de vente de fournitures de couture et tissus à Souk Essabah Kairouan.

Toutes les contestations sont acceptées au local de l'objet de vente dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au JORT. Cet avis a été publié au journal Echourouk le 10/02/2026.

2026400499FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Borj Louzir en date du 30/01/2026 sous le n°26200438 Quitt. N°M009712, Société MASMOUDI DISTRIBUTION, S.A.R.L dont l'identifiant unique 0780445/R, a vendu à la Société CBM TRADING, S.A.R.L DONT l'identifiant unique 0780445/R, tout le fonds de commerce exploité pour tout commerce sis au n°20 rue Mosquée ERRAOUDHA km 9 Avenue Soukra Ariana. Annonce publiée dans le journal «Al-SABAH» le 14 Février 2026. Les oppositions doivent être déposées vingt jours à la publication au J.O.R.T. auprès de l'acheteur.

2026400500FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente d'un fonds de commerce, soussigné et enregistré à la municipalité du Bardo le 5 février 2026 sous le numéro 2646, et enregistré à la recette des finances du Bardo le 4 février 2026 sous le numéro M010616, publié dans le journal "AL Chourouk" du 13/02/2026 en arabe à la page 19 sous le numéro IPI26/283, et dans le journal "le Quotidien" du 13/02/2026 en français à la page 10 et sous le numéro IP126/283. Monsieur Béchir Ben Mekki Al Ayari, titulaire de la carte d'identité nationale n° 00447828 délivrée le 6/11/1995, demeurant au 222, rue Oussama Ben Zaid, Ksar Saïd, Tunis, a vendu à Monsieur Mohamed Ben Belgacem Azouzi, titulaire de la carte d'identité nationale n°00279440 délivrée à Tunis le 16/06/2025, demeurant au 12, avenue de l'Indépendance, appartement 01, l'intégralité du fonds de commerce constitué par le local situé au 148, avenue du 20 Mars, Le Bardo, Tunis, exploité sous l'enseigne "Café Al Yossr", aménagé en café (comprenant la clientèle, le nom commercial et le droit au renouvellement du bail).

Les oppositions sont recevables auprès de Maître Houda Kahlawi El Abssi, avocate, dont le cabinet est situé au 12, rue des Martyrs, Tunis, dans un délai de vingt (20) jours à compter de la date de publication de la vente au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2026400508FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte notarié daté du 4 février 2026, certifié conforme à son original enregistré au folio n°39 et sous le numéro 35 du registre des brouillons, Mme Zeineb bent Youssef Menekbi a effectué une donation à son fils Mahmoud ben Mustapha Zbidi la totalité du fonds de commerce de vente d'alimentation, restauration, boissons et pâtisserie avec tous ses éléments corporels et incorporels sis Rue de Marseille n°47 Tunis. Numéro de l'extrait RNE : ER20260031362.

Les oppositions sont reçues au domicile de Mr Mahmoud ZBidi, Avenue 20 Mars n°126 Bardo 2000 Tunis, dans un délai de 20 jours dès la parution de cet avis dans le Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal Essahafa paru en date du 11 février 2026 et le journal Le Quotidien paru en date du 11 février 2026.

2026400514FCCC2

Acte de vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de vente rédigé et légalisé par les signatures des deux parties à la municipalité de Menzel Temime le 21/8/2025, et enregistré à la Recette des Finances de Menzel

Temime le 02/10/2025 sous le numéro 25203054, reçu n°M081129, Monsieur Hussein Ben Salem Ben Masoud Mahdawi a vendu à Monsieur Faouzi Ben Habib Ben Masoud Mahdawi l'intégralité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, sis à Rue de l'Environnement, Menzel Temime - Nabeul, destiné à la vente de fruits secs.

Les oppositions seront reçues au siège du fonds de commerce susmentionné dans un délai maximum de vingt (20) jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié dans les journaux Echourouk et Le Quotidien en date du 14/02/2026.

2026400522FCCC2

Cession de parts d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances El Jem le 15/01/2026, quittance N°M006240 enregistrement N°26100108. La société Iklah de commerce a cédé à la société Zaidoune de commerce libre la totalité du fonds de commerce avec ses éléments matériels et moraux destiné pour la vente en gros des produits divers.

Les deux des parties ont décidé que l'adresse dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet article a été publié au journal le Quotidien du 27 janvier 2026.

2026400524FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat soussigné le 23/9/2024 enregistré à la recette des finances Cité Attadhamen le 3/02/2026 quittance n°M012688 enregistrement n°26200606 STE DE GESTION OMMI BAYA sis à la Résidence Nargis, Bloc J, Appart B07 l'Aounia Tunis a vendu à Mr. Aymen Ben Faraj Ben Béchir Jebali, résident au 66 Rue 42500 Zahrouni, Tunis, la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels sis sur la Route de Bizerte, Mnihla, Ariana, destiné pour un salon de thé, une pizzeria et une cafétéria actuellement connus sous le nom d'OMMI BAYA.

Les oppositions doivent être présentées à l'adresse de chacun mentionné ci-dessus dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet article a été publié au journal Le Quotidien du 8 février 2026.

2026400525FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances Attadhamen quittance n°M009802 enregistrement 26200397. La Société BOUT'CHOUS, sa gérante Mme Meriem Bent Rachid Al Garmazi, son seul identifiant 1427505X a vendu à Mme Faten Al-Sayari, la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels dont l'activité est crèche et d'un jardin d'enfants situés au n°15 cité les jardins El Menzah 2, résidence Rayan, Al-Manihla, gouvernorat d'Ariana.

Les oppositions doivent être présentées à l'adresse de l'acheteur dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet article a été publié au journal le Quotidien du 5 février 2026.

2026400526FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

Suivant acte sous seing privé daté le 28/01/2026 enregistré à la recette des finances de Beb Souika en date du 29/01/2026, quittance N°M007962 enregistrement n°26300354, Mr Mohamed Ben Arbi Ben Mustapha Ben Soltane a loué à Mr Moutiaa Ben Dris Ben Mohamed Ben Ammar, la totalité de fonds de commerce "gérance libre" exploité entant que vente de tous types de produits et commerce de détail, dans le local sis 02 avenue Ali Belhouane Beb Khadra Tunis.

Toutes les oppositions sont à recevoir à l'adresse de fonds de commerce dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T. Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 13/02/2026.

2026R00414FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

Suivant acte sous seing privé daté le 26/01/2026 enregistré à la recette des finances Raoued en date du 30/01/2026, quittance N°M015345 enregistrement n°26300509, La Sté Elmazraa représentée par son gérant Nawefel Sassi a loué à Mme Raja Bent Mohamed Ben Hedi Ben Slama, la totalité du fonds de commerce à titre de "gérance libre" dont l'activité et la vente de viandes de volaille et de leurs dérivés ainsi que de produits en conserve, dans le local sis 89 Rue des transports cité La Gazelle Ariana. Toutes les oppositions sont à recevoir à l'adresse du fonds de commerce dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien le 14/02/2026.

2026R00424FCCC3

Location du fonds de commerce

En vertu d'un ASSP enregistré à la recette des finances de Raoued le 02-02-2024 sous le n° 24300652 Monsieur Aymen Rdissi titulaire de la CIN 04835640 a loué à la société «SOGQN», SARL en cours de constitution, représentée par Monsieur Khalil Ben Ameur Titulaire de la CIN 05328118 le fonds de commerce consistant en une quincaillerie exploitée dans le local sis à la rue Ennkhilet Raoued.

Le locataire acquiert la qualité de commerçant à partir de la parution de la présente annonce au JORT de son coté, le bailleur se dégage de toute responsabilité.

Le présent avis a été publié au journal Echourouk du 10-02-2026.

2026400490FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association de Sauvegarde du Vignoble Tunisien (ASVT)

Siège social : Avenue de Marseille, Cité Merdess, Kelibia 8090, B.P. 62.

Objectifs : Contribuer à la préservation et au développement du secteur viticole tunisien, en coordination avec les autorités compétentes et dans le respect des procédures légales en vigueur.

Coopération avec des organisations similaires.

Les membres :

Président : Ahmad Kaddour

Trésorier : Amara Sassi

Secrétaire général : Fathi Askri.

2026R00408APSF1

Constitution d'un groupement de développement Agricole

Suite à la demande de constitution d'un GDA en date du 14 septembre 2006 sous le numéro 32/2006, il a été constitué un Groupement de Développement Agricole comme suit :

Zone d'activité : Sidi Abdelbaset

Secteur : Sidi Abdelbaset

Délégation : Tajerouine

Nomination : Sidi Abdelbaset 1

Siège social : Sidi Abdelbaset

- Nom du président du conseil d'administration : Awadi Fraj.

Missions : La protection et L'équipement du périmètre d'intervention et l'exploitation des systèmes d'eau.

- l'Accomplissement d'une manière générale de toute mission visant l'appui des intérêts collectifs de leurs adhérents.

2026R00409APSF1

Constitution d'un groupement de développement Agricole

Suite à la demande de constitution d'un GDA en date du 11-3-2015 sous le numéro 04/2015. Il a été constitué un Groupement de Développement Agricole comme suit :

Zone d'activité : Sidi Abelbasset

Secteur : Sidi Abelbasset

Délégation : Tajerouine

Nomination : Soualmia

Siège social : Sidi Abelbasset

- Nom du président du conseil d'administration : Ridha Cherni.

Missions : La protection et l'équipement du périmètre d'intervention et l'exploitation des systèmes d'eau.

- L'Accomplissement d'une manière générale de toute mission visant l'appui des intérêts collectifs de leurs adhérents.

2026R00410APSF1

Constitution d'un syndicat

Selon procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 21/9/2024 et enregistré à la recette des Finances de Monastir le 30/10/2024 sous le numéro M079462 a été constitué le syndicat des propriétaires du complexe foncier «Mideterranean city» Avenue Hedi Nouira Route de la Falaise Quartier Masjed Essraa Monastir.

Bureau du syndicat :

Président : Mounir Brahim

Secrétaire Général : Ramzi Skhiri

Trésorière : Ines Belgassem.

2026S00216APSF1

Constitution du groupement de développement agricole

Nom de groupement : Groupement de développement agricole pour l'irrigation, Hazeg 1

Local : rue de la mer 3026 Hazeg - Djebeniana - Sfax.

Zone d'intervention : Hazeg - Djebeniana - Sfax.

Le thème : Eau d'irrigation

Conseil d'administration :

Directeur : Mongi Ben Houssine Ben Khalifa

Trésorier : Abdallah Ben Mouhamed Elebdellie.

Reçu de dépôt daté du 19 décembre 2025.

2026X00207APSF1

Homologation de résolutions

Remplacement d'un président

D'UN GROUPEMENT DE DEVELOPPEMENT DANS LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

Suite au procès-verbal de la réunion d'assemblée générale ordinaire de conseil d'administration du groupement de développement dans le secteur de l'agriculture et de la pêche d'eau potable Skakha organisée sous la présidence de Monsieur le délégué de Balta Bouawene le 22 Août 2025, enregistrée auprès du service des impôts reçu numéro M064951, les personnes suivantes ont été élues :

Saïdani Nejib : Président de GDA

Ayadi Rabia : Trésorier

Sakouhi Kamal : Membre.

2026R00419APSF2

Syndicat des résidents de la Résidence Othmane Bey - La Manouba

En vertu du procès-verbal de l'assemblée élective des propriétaires de la Résidence Othmane Bey - La Manouba, tenue le 10 août 2025 et enregistré à la Recette des finances de Douar Hicher le 6 novembre 2025 sous le n°2500148, selon le reçu n°M075211, il a été procédé à l'élection de son nouveau bureau composé de :

- Monsieur Imed El Gannaoui : Président

- Monsieur Naim Dhaou : Secrétaire général

- Monsieur Hamrouni Kamel : Trésorier

- Madame Hamida El Meghraoui : Membre

- Monsieur Tawfik Koudhaai : Membre

- Monsieur Zied Attayoui : Membre

- Monsieur Souhail Rabah Ben Torkia : Membre.

2026400485APSF2

Avis

Suivant le PV de l'assemblée générale en date du 30 juin 2024, enregistré à la recette des finances rue de Paradis Ariana le 13 juin 2025 sous le numéro 25706079, quittance N°M073387 et consacrée à l'élection d'un nouveau bureau du syndic des copropriétés de la Résidence «El Bosten 03».

Il a été décidé de nommer Mohamed Taher Abassi président du syndic, Neder Ben Ghalba trésorier et Manel Hammami membre.

2026400503APSF2

Election du bureau syndical

Par procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 27/4/2025, enregistré à la recette des finances d'El Manar le 22/12/2025 sous le numéro 25804274, reçu n°M099957, il a été procédé à l'élection du syndicat des copropriétaires de la résidence Essawljan pour une durée de trois ans à compter de la date de ladite assemblée. Le syndicat est situé à la résidence Diar El Manar, rue 7160, impasse n°1, El Manar I, Tunis, et se compose de :

- Président du syndicat : Ziad Ftinassi

- Trésorier : Sofiane Bouhenek.

2026400510APSF2

Renouvellement du Bureau Syndical

Conformément au procès-verbal de l'assemblée tenue le 9/9/2025, enregistré à la recette des finances de la rue de Paradis, Ariana, en date du 3/10/2025 sous le numéro 25709443, reçu n°113848, il a été procédé au renouvellement du syndicat des copropriétaires de la résidence Ulysse, située avenue Jawdet El Hayet, La Soukra, composé comme suit :

Président du syndicat : Ahmed Ben Abdallah

Secrétaire générale : Anissa Talbi

Trésorier : Mohamed Hédi Tlili

Membres : Faten Ben El Haj et Mohamed Cherif Chabbi.

2026400512APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

De parts indivises dans deux immeubles immatriculés suite à une saisie immobilière

Etude de Maître Mohamed SAHNOUN

Avocat à la cour de cassation

Nabeul center - Nabeul

1/ Créanciers saisissants : les héritiers de Bilel Bayar, son père Fehri Bayar (retraité, titulaire de la carte d'identité nationale n°01730868) et sa mère Nabiha Soukah (retraitée, titulaire de la carte d'identité nationale n°01648024) Demeurant à Rue des Orangers Nabeul, ayant élu domicile chez Maître Mohamed Sahnoun, Avocat à la cour de cassation, complexe Nabeul Center Nabeul.

2/ Débiteur saisi : Noomane Ben Kilani Boudhrioua, titulaire de la carte d'identité nationale n°05117961, demeurant Garet Sassi, Korba, Gouvernorat de Nabeul.

3/ Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sahnoun, Avocat à la cour de cassation, 4ème étage Nabeul center Nabeul.

4/ Immeubles saisis : La totalité des parts indivises revenant au débiteur saisi dans les deux immeubles immatriculés suivants :

1/ 720,5595 parts indivises dans la propriété dite (Ettakadom) objet du titre foncier n°623488 Nabeul, située dans la banlieue de Korba, Gouvernorat de Nabeul, d'une superficie totale de 13951 m² (13951 parts) inscrits audit titre foncier le 24/5/2017 volume 1/17 n°5484. L'immeuble est constitué des parcelles suivantes :

- Parcelle n°20 : d'une superficie de 6748 m², consistant en une terre agricole, limitée au sud par la parcelle n°17, au nord par la parcelle n°23, à l'est par une route agricole et à l'ouest par la parcelle n° 21.

- Parcelle n°26 ; d'une superficie de 1918 m², consistant en une terre agricole nue, limitée au nord par la parcelle n°27, au sud par route de Korba à Tafelloune, à l'est par la parcelle n°28 et à l'ouest par la parcelle n°28.

- Parcelle n°32 : d'une superficie de 2945 m², consistant en une terre agricole nue, limitée au nord par la parcelle n°33 et la parcelle n° 31, au sud par la route de korba à Tafelloune, à l'est par la parcelle n°33 et à l'ouest par la parcelle n°31.

- Parcelle n°154 : d'une superficie de 1438 m², consistant en une terre agricole nue et enclavée, limitée au

nord par la parcelle n°153, au sud et à l'est par la parcelle n°156, à l'ouest par la parcelle n°155.

- Parcelle n°253 : d'une superficie de 169 m², consistant en une terre agricole nue, limitée au nord par la parcelle n°254, au sud et à l'est par le chemin de fer, à l'ouest par la parcelle n°255.

- Parcelle n°316 : d'une superficie 733 m², consistant en une terre agricole nue, limitée au nord par la parcelle n°317, au sud par parcelle n°315, à l'est par la parcelle n°314 et à l'ouest par la parcelle n°287.

2/ La totalité des parts indivises lui revenant (soit 6181 ,3281 parts) dans la propriété dite Moufia IX objet du titre foncier n°574324 Nabeul située dans la banlieue de Korba, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie totale de 41910 m², constituée des parcelles suivantes :

- Parcelle n°95 d'une superficie de 5568m², consistant en une terre agricole nue, limitée au nord par la route agricole immatriculée, au sud et à l'ouest par la parcelle n°48 et à l'est par la parcelle n°94.

- Parcelle n°157 : d'une superficie de 2192 m², consistant en une terre agricole nue, limitée au nord et à l'ouest par la parcelle n°156, au sud par la route agricole immatriculée et à l'est par la voie publique de Korba - Garet - Sassi.

- Parcelle n°160 : d'une superficie de 5703 m², consistant en une terre agricole nue plantée en oliviers, limitée au nord par la route agricole immatriculée et la parcelle n°159, au sud par la parcelle n°150, à l'est par la parcelle n°151 et à l'ouest par l'immeuble objet du titre foncier n°126172 Nabeul.

- Parcelle n°161 : d'une superficie de 20380 m², consistant en une terre agricole nue dont une partie est d'une superficie de 9854 m², plantée en oliviers, l'autre partie du coté de l'ouest comprend une ancienne maison de 485 m², limitée au nord par les parcelles n°198 et 196, au sud et à l'est par une route agricole immatriculée et à l'ouest par la route agricole et l'immeuble objet du titre foncier n°126172 Nabeul.

- Parcelle n°165 : d'une superficie de 3282 m², consistant en une terre agricole nue. Elle comprend du côté est un poulailler d'une superficie de 312 m², limité au nord et à l'ouest par la route agricole immatriculée, au sud et à l'est par la parcelle n°164.

- Parcelle n°169 : d'une superficie de 1112 m², consistant en une terre agricole nue, limitée au nord par la parcelle n°170, au sud par la parcelle n°168, à l'est par route de Garet-Sassi - Korba et à l'ouest par la route agricole immatriculée.

- Parcelle n°190 : d'une superficie de 3673 m², consistant en une terre agricole plantée en oliviers, limitée au nord par la parcelle n°189, au sud par la parcelle n°162, à l'est par la parcelle n°164 et à l'ouest par la route agricole immatriculée.

5) Mise à prix : Quarante et un mille cinq cent soixante dinars et 574 millimes, outre les frais de poursuite qui seront annoncés à l'audience (selon le rapport de l'expert Monsieur Habib FERIANI rédigé le 10/8/2025.

6/ Date et lieu de l'adjudication : La vente aura lieu le lundi vingt trois mars deux mille vingt six (23/3/2026) à la salle des criées au tribunal de première instance de Nabeul, à partir de Neuf Heures (9 H) du matin.

7/ Visite de l'immeuble mis en vente : Tous les jours, de 10h à 12h et de 16h à 18h. Pour de plus amples informations, s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant.

Observations : Pour participer à l'adjudication, les étrangers doivent obtenir l'autorisation préalable de Mr le Gouverneur de Nabeul et tout participant à l'adjudication doit consigner le tiers (1/3) au moins de la mise à prix conformément à la loi ou présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable.

- Le participant à l'adjudication doit se faire représenter par un avocat à la cour d'appel ou à la cour de cassation.

- Pour prendre connaissance du cahier des charges, s'adresser au greffe de la chambre des saisies immobilières au Tribunal de première instance de Nabeul ou au cabinet de l'avocat poursuivant pendant les jours et heures ouvrables.

2026R00430VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à rue HEDI NOUIRA Tunis.

Partie saisie : LA SOCIETE GRISSA DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION «GMC», société à responsabilité limitée, dont le siège social est à Ouerdanine Avenue de l'Indépendance, MF N°0744536 P.

Avocat poursuivant : Maître ADEL MABROUK, route touristique, Hammam Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité des parts du titre foncier n°42128 Monastir d'une superficie de 3288 m², dénommé «EL WASLATI» sis à Ouardanine.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de 90 420 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le Mercredi 11/3/2026 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Monastir.

Conditions de visite de l'immeuble :

- Chaque jour de 9 H à 17 H.

2026S00218VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à la rue Hédi Nouira Tunis.

Partie saisie :

1) Mohamed Ben Khemaies Ammar, demeurant à Rue Hédi Chaker Manzel Harb Monastir, CIN N° 04174364.

2) Rekaya Zaara, demeurante à Rue Hedi Chaker Manzel Harb Monastir.

- Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse MF 371670 X.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du titre foncier n°21245 Sousse d'une superficie de 176610 m², dénommé «EL BALOUM 37» sis à Kalaa kébira.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de 441 525 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le lundi 16/03/2026 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse 2.

Conditions de visite de l'immeuble :

- Chaque jour de 9 H à 17 H.

2026S00219VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Mongi DZIRI

Avocat à la cour de cassation

28 Av. Alexandre Dumas Sfax

M.F : 630230 TAP000

Tél : 74227591

Le saisissant : 1) Fadhel Fetoui, ouvrier, demeurant à la rue Ibn Chabbat Sakiet Ezzit Sfax.

2) Najet Fetoui, demeurant à la rue Ibn Kaldoun Sakiet Ezzit Sfax.

3) Karima Fetoui, demeurant à la rue Ibn Kaldoun Sakiet Ezzit Sfax.

L'Avocat poursuivant : Maître Mongi DZIRI, avocat à la cour de cassation, domicilié au 28 rue Alexander Dumas Sfax.

Le saisi : Chokri Fetoui, ouvrier, résident à la rue Ibn Chabbat Sakiet Ezit Sfax.

Le bien immeuble exposé à la vente : Il s'agit d'un lot de terrain d'une superficie de 547 m² clôturée des quatre côtés, ses mesures à partir de l'orient vers sud 23.80 mètres puis vers l'Ouest 22.80 mètres, vers le nord 23 mètres et vers l'orient 24 mètres, limitée au sud par Rekik, à l'Ouest par Kharrat, au nord par Chtourou et à l'est par une rue et Rekik.

Le terrain contient une maison d'une superficie de 177 m² au-dessus de la maison un appartement dont la propriété est à Lassaad Fetoui par un acte de division rédigé par les deux notaires Ali Triki et Wissem Fourati le 29/02/2008 enregistré à la recette des finances à Sfax le 3/12/2008 (l'appartement n'est pas saisi).

La mise à prix : est déterminée pour l'enchère dans la vente du bien immeuble saisi à 170.700d.000, chacun souhaitant participer aux enchères doit déposer le tiers de la mise à prix ce qui est égal à 56.900d.000. Noter bien que les étrangers doivent avoir préalablement une autorisation du gouverneur de Sfax, de même l'enchère ne ce fait que par l'intermédiaire d'un avocat.

Date de l'enchère : l'adjudication du bien immeuble se fait à la salle des ventes des biens immeuble du tribunal de première instance de Sfax à son siège au palais de justice sis à l'avenue Aboulkacem Chebbi Sfax à la matinée du lundi correspondant au seize Mars année deux mille vingt six (16/03/2026) à neuf heures et suivant.

2026X00200VEPA1

Adjudication aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet Maître Amir Mahersi

Avocat à Sfax

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le mercredi 25/3/2026 à 9h du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Manouba.

Poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, représentée par son directeur général, société anonyme inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B167001997 dont le siège social est situé au 9 rue Hédi Nouira Tunis 1001, demeurant chez Sté Général Recouvrement rue Abou Elhassan Ellakhmi immeuble Laperla 1er étage n°13 - 3000 Sfax.

Partie saisie : Société El Mejri Agricole SARL inscrite au registre national des entreprises sous le n°1442898T dont le siège social est situé au n°14 rue Abdalah Ibn Abbes Elgobaa oued ellil Manouba.

Avocat poursuivant : Maître Amir Mahersi avocat à Sfax, rue Abou Elhassan Ellakhmi immeuble Laperla mizanine n° 4 3000 Sfax.

Propriété à vendre : la totalité de la propriété objet de titre foncier n°17766 Manouba dénommé "abderaouf" située à la région Hethermine délégation Tborba Manouba au bord d'une route secondaire à la route menant de Tborba à Zagouane; d'une superficie 25000 m², il représente un terrain en forme de trapèze destiné aux activités agricoles inexploité actuellement. Il possède une interface principale au côté sud qui s'ouvre sur la route susmentionnée. Elle a des frontières naturelles dans certaines zones et limitée par des murs et des barrières métalliques dans d'autres zones. Il contient au côté sud un vieux bâtiment en bon état qui se compose d'une maison et un dépôt d'une superficie totale de 360 m² dont 107 m² construite hors des limites du titre foncier n°17766 Manouba (dans l'espace désigné pour la voie publique).

Mise à prix : est fixée à un quatre cents soixante sept mille trois cents vingt dinars (467.320.000) et ajouté les intérêts et les frais qui seront déterminés au jour de l'adjudication.

Visite de la propriété : la visite de la propriété peut s'effectuer tous les jours de travail pendant l'horaire administratif, pour plus de renseignements contacter le secrétariat du tribunal de première instance de Manouba où est déposé le cahier des charges ou au bureau de l'avocat poursuivant.

N.B. Toute personne désirant participer à cette enchère doit consigner le tiers de la mise à prix avant l'adjudication et par intermédiaire d'un avocat.

2026X00210VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet de Maître Dhaker MAGROUN

Avocat auprès de la cour de cassation

Matricule fiscal : 797021/F

4bis Rue du Mali, 5ème étage bureau n°2, le Belvédère - Tunis 1002

Tél : 71890398

Fax : 71891602

Portable : 98267576

Partie poursuivante : Amen Bank SA représentée par son Président Directeur Général dont le siège est à Tunis avenue Mohamed V - 000221 M.

La partie saisie : Société sam sarl - RNE-0002784D sis au 48 Rue Kheireddine Bacha.

Avocat poursuivant : Maître Dhaker Magroun - Avocat auprès de la cour de cassation matricule fiscal 797021/F.

Désignation de l'immeuble mis en vente : la totalité de l'immeuble au débiteur objet du titre foncier 75115 ben Arous Le rez-de-chaussée.

Son entrée s'ouvre sur la rue Fares el khouri et constitué d'un grand hall s'ouvrant sur plusieurs bureaux, une cuisine un WC.

Le local est actuellement vide et sa superficie couverte est de 160 mètres carrés et en très mauvais état pour cause de fermeture et non exécution des travaux d'entretien, sa superficie couverte est de 160 mètres carrés et aussi en très mauvais état et abandonné.

La partie restante de la construction est constituée de deux salles d'entrepôt se situant après juste l'administration. Les deux salles sont vides et sa superficie est de 78 mètres carrés et elle aussi dans un mauvais état pour non exploitation sur une longue période l'autre raison aussi c'est que son propriétaire n'a pas fait les travaux d'entretien escompté.

L'immeuble objet de la vente est constitué par une parcelle rectangulaire et limité par un immeuble à la propriété d'un tiers du coté nord, du coté sud par la rue Ali Ben Khdhehom du coté est par la rue Fares Khouri et coté ouest par un immeuble propriétaire d'un tiers.

Toute la superficie de l'immeuble est de 943 mètres carrés à la propriété de la société immobilière Abou Sofiene et hypothéqué pour le compte d'Aman Bank en vertu d'un acte sous seing privé.

La superficie totale de l'immeuble est 943 mètres carrés.

La superficie couverte du rez-de-chaussée et qui est réservée à l'administration est de 160 mètres carrés

La superficie couverte du 1er étage est de 160 mètres carrés La superficie couverte de l'entrepôt est de 783 mètres carrés.

Cette description a été faite par l'expert judiciaire Othmane Mehri selon l'ordonnance sur requête du président du tribunal de 1ère instance de Ben Arous n°102146 du 01/8/2024.

Mise à prix : la mise à prix de l'immeuble objet de la vente a été fixée à huit millions neuf cent sept mille deux cents soixante dix neuf dinars et 484 millimes (8.907.279,484 D) majorée des honoraires et des frais légaux estimé le jour de la vente.

Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le jeudi 12 mars 2026 (12/03/2026) à partir de 9h du matin, devant la chambre des criées du tribunal de première instance de ben Arous sis au palais de justice Chouchet Radés route nationale n°1 ben Arous.

La visite des lieux : Tous les jours de la semaine à partir de 9 heures du matin jusqu'à 18 heures

- Pour de plus amples informations, s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal 1ère instance de ben Arous et prendre connaissance du cahier des charges

- L'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix.

- Pour participer aux enchères, les étrangers doivent être munis de l'autorisation de M. le gouverneur compétent.

2026400491VEPA1

Jurisaffaires : Avocats & Conseils

Me. Med Slim BOUDERBALA

Tél : 71256751

1/ Partie poursuivante : Amen -Bank, société anonyme RNE N°M000221 en la personne de son représentant légal, dont le siège social est à Tunis, A venue Mohamed V.

2/ Parties saisies : Mr Fayçal Gueldiche - Tunisien - Demeurant à la Marsa, 9 rue Belhassen Ben Châabane et au 41 rue Marbella Riadh Andalous - 2058 - Ariana, titulaire de la CIN N°0551 0950 délivrée le 02/09/2005.

Mme Basma bent Belgacem Dridi épouse Gueldiche, tunisienne, née le 28/3/1975 à Tunis demeurant à Tunis, 9 rue Belhassen ben Châabane La Marsa Titulaire de la CIN n°05419162 (mariée à la partie saisie suivant le régime de la communauté des biens).

3/ Avocat poursuivant : Me, Med Slim Bouderbala Avocat près la cour de cassation de la société Juris-Affaires Avocats & Conseils (MF : 1303354Q) sise au 45 Rue Ali Dargouth, Tunis.

4/ Immeuble saisi : objet du titre foncier N°153790 Tunis dénommé «MEGARA 71» est situé au 7ème étage de la résidence "MEGARA", sise à Ain Zaghouane, Route de la Marsa il s'agit de l'appartement à vocation d'habitation N°7-3, d'une superficie de 101 m².

Muni d'une entrée principale dotée d'une porte en bois donnant sur un hall d'entrée, un salon avec balcon, trois (03) chambres, une salle de bain, des toilettes, ainsi qu'une cuisine équipée d'un séchoir. L'état général de l'appartement est bon; l'immeuble est de construction relativement récente. Les sols sont revêtus de carreaux en grès cérame. La chambre à coucher est équipée de placards muraux. Les sols de la salle de bain et des toilettes sont carrelés en grès cérame et leurs murs sont revêtus de faïence jusqu'au plafond. La cuisine est entièrement équipée: son sol est carrelé en grès cérame et ses murs sont également revêtus de faïence jusqu'au plafond. L'appartement est doté de compteurs individuels pour l'électricité, le gaz naturel et l'eau potable, ainsi que d'un ascenseur. La résidence dans laquelle se situe l'appartement se compose d'un sous-sol d'un rez-de-chaussée et de sept (07) étages supérieur.

5/ Mise à prix : Deux cent soixante trois mille quatre cent trente-sept dinars et quatre cent huit millimes (263.437.408 DT).

6/ Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le mardi 24 mars 2026 à partir de 9h du matin devant la chambre des criées du Tribunal de première instance de Tunis.

7/ Visite de l'immeuble : tous les jours aux horaires administratifs sans aucune restriction.

2026400502VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction de la mise à prix de 40%

Etude Maître Mohamed Lahmaier

Avocat près la cour de cassation

106 Bis Rue de Palestine 1002 Tunis

Matricule fiscal : 182910 Q/A/P/000

Tél : 71.801.300

Fax : 71.783.701

Poursuivant : Sté CLASS ALU SARL, inscrite au RNE sous le n°975143J/A/M/000 ayant son siège social 74 rue Ibn Jazzar Bhar Lazreg Sidi Daoued La Marsa Tunis.

Partie saisie : Lassaad Hajjaji (C.I.N. n°05724508) demeurant 5 Rue de Kef Médenine et aussi route de Zarzis Km 4 Houmt Souk 4179 Djerba.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Lahmaier avocat près la cour de cassation 106 Bis Rue de Palestine 1002 Tunis.

Description du bien à vendre : Immeuble objet T.F.49799 Médenine dénommé El Hana d'une superficie de 4046 m² sis village ancien Omra délégation Sidi Makhlouf consistant en un terrain sur lequel est construit une Villa à usage d'habitation repartie en un R.D.C d'une superficie couverte de 127,8m² - un 1er étage d'une superficie de 88 m², planté en arbres fruitiers.

Mise à prix : (334.182,600 D.T) outre les frais de poursuite.

Date et lieu de la vente : Lundi 23 Mars 2026 devant la chambre des criées du tribunal de première Instance de Médenine à partir de 09H du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères et par la voie d'un Avocat doit consigner au moins le tiers de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2026400504VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Maître Souhail Jegham

Avocat

2 Bis Rue d'Argentine Immeuble Argentina, 4ème étage Belvédère 1002 Tunis

Poursuivant : BH Bank représentée par son Président Directeur Général, demeurant à son siège social : au 18 Avenue Mohamed 5 Tunis en sa qualité de créancier hypothécaire.

Partie saisie : Meliti Ahlem titulaire de CIN n°00593915 ayant élu son domicile au 33 rue 1051 cité el jedid nouvelle Médina ben Arous, en sa qualité de débitrice hypothécaire. Meliti Nejiba titulaire de CIN n°07025119 ayant élu son domicile à 41 rue 1051 nouvelle Médina ben Arous, en sa qualité de caution hypothécaire.

Avocat poursuivant : Maître Jegham Souhail, Avocat, 2 Bis Rue d'Argentine Immeuble «ARGENTINA» 4ème étage Belvédère 1002 Tunis.

Immeuble saisi : La totalité des 221 parts indivises de l'immeuble dénommé «HASSEN» objet du titre foncier n°12399 Ben Arous, sis à cité Cheker Mégrine ben Arous et qui s'agit d'un immeuble revenant à la partie saisie.

Mise à prix : Le prix a été fixé à cent soixante cinq mille trois cent soixante dinars (165.360.000 dinars) sans les frais.

La visite de l'immeuble : Tous les jours. Pour plus amples informations prendre connaissance du cahier des charges général déposé au greffe du Tribunal de première instance de Ben Arous et à l'étude de l'Avocat poursuivant.

Date et lieu de la vente : le Jeudi 12 Mars 2026 (12/03/2026) à partir de 9 heures à la chambre des criées du Tribunal de première instance de Ben Arous.

Observations : L'enchérissement ne peut avoir lieu qu'après consignation au moins du tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations ou présentation d'un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable et présentation des autorisations administratives nécessaires pour ceux qui y sont soumis.

2026400505VEPA1

Avis aux créanciers

Clôture des opérations de liquidation des biens immobiliers

En vertu de la décision rendue par le tribunal de première instance de Sousse, en date du 02/02/2026, il a été décidé la clôture des opérations de liquidation des biens immobiliers suivants :

- Une parcelle de terrain indivise sise à Sousse - Sud de 300m² de superficie, objet du titre foncier n° 23792 Sousse appartenant à feu Tahar Ifaoui.

- Une parcelle de terrain indivise, sise à Zaouiet Sousse de 36m² de superficie entre Mme Zahou Ifaoui et feu Tahar Ifaoui à parts égales, objet du titre foncier n°28854 Sousse.

- Une parcelle de terrain indivise, sise à Zaouit Sousse de 269m² de superficie entre Mme Zahou Ifaoui et feu Tahar Ifaoui à parts égales, objet du titre foncier n°52268 Sousse.

2026S00215VEPA2

Vente de terrain et construction

En vertu de la faillite de la société impression graphique du centre IRIS sise à la zone industrielle Nefidha 2 Sousse

En vertu de la décision Judiciaire rendue par le juge-commissaire de faillite du tribunal de 1ère instance Sousse2, il a été décidé la vente de Terrain et constructions comme suit :

- La surface de terrain 2712m² et d'une valeur 414936,000 dt

- La construction et sa valeur 1076184,000 dt

- Le délai de dépôt des offres le 6 avril 2026

- Le prix de cahier des charges 100dt

- Le cahier des charges sera retirer auprès de bureau de syndic de faillite sise à Elghrabi hammam Sousse - Tél : 94 606 666

- La visite sur rendez-vous après retrait du cahier des charges.

2026S00223VEPA2

Nomination d'un liquidateur

En vertu de l'ordonnance sur requête n°40875 en date du 12/01/2026 émanée du président du TPI de Kairouan Lotfi Grouz a été désigné liquidateur du local commercial sis à bousari délégation bouhajla héritier du feu Mohamed Mouldi ben Tarchoun Wsifi en vue d'établir un projet de partage entre las copropriétaires et mettre fin à l'indivision.

Les créanciers sont invités à inscrire leurs créances dans un délai de 30 jours à compter de la date de parution du présent avis au JORT au bureau sis à l'adresse suivante : avenue Hsouna el Ayachi immeuble ben Ahmed 4000 Sousse. Tél : 93 404 706.

2026S00224VEPA2

Appel d'Offres dans le cadre de la faillite de la société

FRESH FISH

Siège social : Avenue Med V 4000 Sousse

Identifiant Unique : 1223217L

Conformément à la décision du tribunal de première instance de Sousse1 n°227 rendue le 02/02/2026 le syndic de la faillite Ridha BELAID lance un appel d'offres pour la vente d'un bateau de pèche dénommé "Hamza Amira".

Tout intéressé, est invité à retirer le cahier des charges du bureau du syndic de la faillite sise à l'Avenue 1er Juin, Kalaa Kebira, contre le paiement de la somme de 50 DT, ainsi ils peuvent inspecter le Bateau au port de pêche de Téboulba.

Les offres doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée sous plis fermé et recommandé ou déposé directement au nom du syndic de faillite Ridha Belaid avec la mention «appel d'offres à ne pas ouvrir» et ce au plus tard le 13 Mars 2026 (13/03/2026), Téléphone : 98 409 208.

2026S00225VEPA2

Cession d'une unité économique de la Société Thermal Oasis Hôtel

MF : 1069952X/A/M/000

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de 1ère instance de Sousse le 02/02/2026 dans l'affaire n°188, le syndic de faillite de la société Thermal Oasis Hôtel lance un appel d'offres pour la cession d'une unité économique situé à la Zone Touristique Nafta Tozeur.

La mise à prix est fixée à 1.433.030,657 DT.

Les personnes intéressées peuvent retirer le cahier des charges contre le paiement de cinquante dinars (50 d) non remboursable et visiter les lieux après avoir fixé un rendez-vous avec le syndic de faillite.

Le dernier délai de réception des offres est fixé pour vendredi le 13 Mars 2026. Pour tous renseignements veuillez contacter le : 73292386 ou 29567287.

2026S00229VEPA2

Vente d'une villa

Le failli Jacques Desire Albert Bruymooghe

(Passeport n° E1752002-Carte de séjour n°000033471)

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de 1ère instance de Monastir le 12/01/2026 le syndic de faillite lance un appel d'offres pour la vente d'une villa sise à kantaoui lot zitouna 1.

La mise à prix est évaluée à (2.269.150,000 D) tout intéressé pourrait retirer le cahier des charges contre (150 d) non remboursable et visiter les lieux.

Le dernier délai de réception des offres est fixé pour lundi le 23 Mars 2026 Pour tous renseignements veuillez contacter le : 73292386 ou 29567287.

2026S00230VEPA2

Avis

En vertu du jugement rendu par le tribunal de première instance de Nabeul en date du 3/6/2025 sous le N°345 en matière de tutelle, jugement notifié au ministère public par l'exploit de l'huissier de justice Maître Mathlouthi Ahmed le 16/10/2025 sous le N°2080. Jugement devenue définitif

en vertu d'une attestation de non appel délivrée par le greffe du tribunal de première instance de Nabeul en date du 6/11/2025 sous le N°615 le tribunal a décidé la nomination de Madame Fatine Majdoub en tant que tutrice curatrice chargée de gérer et administrer les biens et affaires et transactions financières de sa mère Mme Naziha Ben Ahmed, la représenter auprès des tribunaux et administrations publiques et privées, Toutes dispositions des biens de la représentée sont soumises à l'autorisation préalable. La demanderesse est autorisée à publier un extrait de ce jugement au JORT après expiration des délais d'appel.

2026400486VEPA2

Vente immobilière pour la 6ème fois au plus offrant

Faillite de la Sté Promotion Immobilière ENNAJEH

Siège social : Rue Sourour Chouchet Radés ben Arous

Capital de 150 000 dinars / SARL

Identifiant Unique : 0026488B

En vertu de l'ordonnance sur requête n°501 rendue par le tribunal de première instance de Tunis à la date du 3/02/2026. Le Syndic de Faillite propose de vendre au plus offrant par cahier des charges :

- 02 appartement
- 11 Bureaux
- 09 Locaux commerciaux
- 01 Espace ouvert

Situés à la rue Sourour Chouchet Radés Ben Arous et ce pour l'acceptation de l'offre les plus élevée avec le payement des frais qui sont à la charge de l'acheteur.

- Pour obtenir le cahier des charges le demandeur doit payer cent dinars (100dt) non remboursable

Toute personne désirant participer à cet appel d'offre et voulant prendre un rendez-vous de visite doit prendre contact avec Le Syndic de Faillite son adresse 55 Khereddine Pacha 2ème étage bureau B2 Montplaisir - Tunis Tél : 2460 8091/ 29 37 73 58.

L'envoi du cahier des charges et tous les documents demandés doit être sous pli fermé avec la mention : «NE PAS OUVRIR - Appel d'offre vente immobilière Sté Promotion Immobilière ENNAJEH»

Les offres doivent être obligatoirement adressées par poste avec accusé de réception au nom de Maître Mokhless Youssef adresse 55 Khereddine Pacha 2ème étage bureau B2 Montplaisir- Tunis, au plus tard le 3 Avril 2026 (le cachet de la poste faisant foi).

2026400493VEPA2

Avis

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de première instance de l'Ariana en date du 16 janvier 2026 dans le dossier n°331/29092, il a été décidé la clôture des travaux de liquidation de la propriété commune dénommée «Molka», objet du titre foncier n°59848 Ariana. Toutes les personnes concernées doivent s'adresser au liquidateur susvisé, dont le bureau est situé au 7 Hooker Doolittle 4ème étage bureau N°15 belvédère 1002 Tunis (tél. 92.122.520).

2026400501VEPA2

Appel d'offres pour la cession d'un terrain

Société Méditerranean Textile Technology «M.T.T»

EN FAILLITE

Non résidente - Totalement exportatrice

Capital social : 1.200.000 DT

Rue Moussa Ibn Noussair Grombalia Nabeul

MF : 981985J

En vertu de l'ordonnance de Monsieur le juge commissaire en date du 12/02/2026, le syndic de la faillite de la société M.T.T, se propose de mettre en vente un terrain sur lequel est édifié une usine de textile, tel que spécifié dans le rapport d'expertise.

Les intéressés peuvent à partir de la publication du présent avis retirer le cahier des charges auprès du cabinet du syndic de faillite, Monsieur Ben Salem Faouzi, sis au 12 Rue Cyrus Le Grand 2ème étage Bureau N15, 1002, Tél : 98.309.871 - 98 792 293, contre le paiement de la somme de cinq cents Dinars non restituable.

Les visites s'effectueront sur rendez-vous avec le syndic de faillite.

Les offres doivent être adressées sous pli fermé et recommandé avec accusé de réception avec la mention «A ne pas ouvrir» au nom de Monsieur Ben Salem Faouzi, sis au 12 Rue Cyrus Le Grand 2ème étage bureau N15, 1002, et ce au plus tard le 26 mars 2026.

2026400511VEPA2

Avis aux créanciers

Clôture des travaux de séquestre judiciaire sur la succession et les biens du défunt Lotfi Hachani

Dans le cadre du dossier de séquestre judiciaire qui nous a été confié en vertu du jugement rendu par le tribunal de première instance d'Ariana dans l'affaire n°64261 en date du 9/8/2024, ayant pour objet la mise sous séquestre judiciaire la succession et les biens du défunt Lotfi Hachani, publié au Journal officiel de la République Tunisienne n°103 du 9/7/2025.

Le tribunal de première instance d'Ariana a rendu le 02 février 2026, dans l'affaire n°325/64261, la décision suivante :

«Nous, Nour Cherif, présidente du tribunal de première instance d'Ariana, après avoir consulté le dossier n°325/64261 et les documents qu'il contient, et après avoir consulté le rapport du juge contrôleur Mme Sirine Jerbi, rédigé le 02/02/2026 relatif à la clôture des travaux de liquidation, nous avons décidé de clôturer les travaux de liquidation et le dépôt du dossier à l'archive du tribunal».

L'adresse de séquestre judiciaire Montassar MANSOURI : Immeuble Malek Centre bureau B 5-2 Centre Urbain Nord 1082. Tél : 22100099.

2026400519VEPA2

Liquidation

Sté CHAMS POUR LE COMMERCE

13 rue l'avenir La Goulette Tunis

IU : 1325447P

En vertu du jugement rendu par le tribunal de première instance de Tunis sous le n°48449 en date du 18/6/2024 il a été décidé de liquider la société CHAMS POUR LE COMMERCE ayant identification unique n°1325447P et de nommer :

- Mme Basma Ben Soltana, dont son bureau est sis au n°25 rue Salah Eddin Bouchoucha, Le Kram Tunisie 2015 téléph : 22 14 83 66 en tant que liquidatrice de la société CHAMS POUR LE COMMERCE.

- Mme Khaoula Mehria en tant que juge commissaire

Les créanciers de la société CHAMS POUR LE COMMERCE sont invités à remettre les preuves de leurs créances à la liquidatrice à son bureau soit directement à son bureau contre décharge soit par lettre recommandée avec accusé de réception, et ce dans un délai de 30 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

2026400520VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE BETON VERT

S.A au capital de 1.680.000 dinars

Siège social : Z.I TEJRA Rte de Gabès Médenine

I. Unique N° : 1626178 L

Les actionnaires de la Société Béton Vert sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le vendredi 6 mars 2026 à partir de 10h du matin au siège social de la SOCIETE BETON VERT, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de l'augmentation du capital social de la société.

2. Modification de l'article 06 des statuts de la société.

3. Pouvoir pour accomplissement des formalités de publication et d'enregistrement.

N.B : les documents relatifs à la dite assemblée sont mis dans les temps réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2026R00428SANB3

COMPTOIR TUNISIEN DE BATIMENT COTUB

SA au capital de 14 625 000 Dinars

Siège social : Route de Tunis Km 0.5 Sfax

Registre de commerce N° : 0003755C

MF : 0003755C/A/M/000

Messieurs les actionnaires du Comptoir Tunisien de Bâtiment (CO.TU.B) sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale Extraordinaire qui se tiendra le vendredi 13 Mars 2026 à huit heures (08h) aux bureaux de cité Charguia sis au N°77 Rue 8601 ZI Charguia 1 - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif au projet d'augmentation du capital;

2) Décision d'augmentation du capital ;

3) Délégation des pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour la réalisation de l'augmentation;

4) Suppression de l'activité secondaire : Traitement de données informatiques, hébergement et activités connexes;

5) Ajout d'une activité secondaire: Vente en gros de meubles et articles d'ameublement;

6) Modification corrélative des statuts ;

7) Pouvoirs pour formalités.

Les documents relatifs à la dite assemblée sont mis à la disposition de tous les actionnaires au siège de la société durant le délai légal.

2026R00442SANB3

SMVDA «DOMAINE CLIPEA»

S.A au capital de 3 400 000 D

Siège social : Menzel Yahia - 8090 Kelibia

IU : 030881L

Messieurs les actionnaires de la SMVDA «DOMAINE CLIPEA», sont convoqués pour assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire et de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendront au siège de la société Les Vignerons de Carthage route de Mornag Djebel Djelloud Tunis le mardi 31 mars 2026 respectivement à 10 heures et à 12 heures du matin pour débattre de :

I- L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

1/ Lecture du rapport d'activité relatif à l'exercice 2024/2025

2/ Examen des états financiers arrêtés au 30/9/2025

3/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2024/2025.

4/ Approbation du rapport d'activité et des états financiers relatifs à l'exercice 2024/2025

5/ Quitus à donner aux administrateurs.

6/ Affectation des résultats.

II- L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

1/ Lecture du rapport du conseil d'administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire

2/ Réduction du capital social en application de l'article 41 des statuts de la société et des articles 27 et 388 du code des sociétés commerciales

3/ Modification de l'article 6 des statuts de la société.

2026R00447SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Médicale Ibn Khaldoun

Capital : 4 400 000 Dinars

MF : 0813211FAM000

RC : B151822002

Lieu : Centre Médical Ibn Khaldoun

Date : Lundi 16 mars 2026 à 10 heures.

Ordre de jour :

- Augmentation du capital

- Lecture Rapport D'activité 2025

- Lecture et approbation des Etats financiers de l'exercice 2025.

- Affectation des résultats

- Quitus aux Administrateurs

- Répartition des dividendes

- Questions diverses.

2026S00233SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

LAMIPLAST

SA, au capital de 750 000 Dinars

Cité Ennasr Sidi Bouzid

IU : 0007761S

Messieurs les actionnaires de la Société LAMIPLAST sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire prévue pour le mercredi 18 mars 2026 à 10h au siège social de la Société SIAM situé à la route de Gabès km 3 Sfax derrière l'usine de la société confiserie Triki le moulin, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- La constatation de la clôture de la liquidation,

- L'approbation des comptes définitifs de la liquidation,

- Quitus au liquidateur,

- Distribution du boni de liquidation,

- Questions diverses.

2026X00229SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 7 avril 2026

Union Tunisienne de Participation - UTP SICAF

Société d'investissement à Capital Fixe,

Siège social : 1, Place Pasteur - 1002 Tunis - Belvédère

Identifiant Unique RNE : 0002721M

MF : 0002721M/N/M/000

Les actionnaires de l'Union Tunisienne de Participation SICAF, Société d'Investissement à Capital Fixe, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le 07 avril 2026 à 9h au siège social de l'UBCI, sis 139, avenue de la Liberté - 1002 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2025,

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes 2025,

3- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2025,

4- Approbation des conventions régies par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

5- Quitus aux administrateurs,

6- Affectation du résultat et distribution des dividendes,

7- Fixation des jetons de présence,

8- Pouvoirs pour formalités.

2026400506SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

NEW PLAST COMPANY «SA»

Société anonyme

Au capital de 1.550.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Route Thala, Kasserine

IU : 1282432V

Messieurs les actionnaires de la société NEW PLAST COMPANY «SA» sont invités à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le lundi 9 mars 2026 à 10 heures au siège social de la société ATD SICAR sis à la Rue Lac Léman, résidence Regency Bloc A 2ème étage 1053 Les berges du Lac en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'augmentation du capital à titre irréductible et à titre réductible

2. Décision de l'Augmentation du capital social de la société à titre irréductible et à titre réductible

3. Modification corrélative des statuts de la société;

4. Décision d'ouverture d'un établissement secondaire de la société

5. Pouvoirs pour accomplissements des formalités juridiques requises par la loi.

2026400513SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

SOTEFI

S.A. au capital de 21 000 000 Dinars

Siège social : Impasse de l'Union du Maghreb Arabe n°5 - 2036 La Soukra

Identifiant unique au R.N.E : 0000345 Z

Affiliation CNSS : 15.017-79

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 16 Mars 2026 à 11 heures dans les bureaux de la SOFIDE sis à Charguia 2, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du mode de convocation de l'assemblée générale extraordinaire,

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration;

- Extension de l'objet social de la société et modification corrélative de l'article 2 des statuts;

- Délégation de pouvoirs;

- Pouvoirs pour formalités.

2026400528SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

KAPITAL BUSINESS INVESTMENT

Société anonyme

Au capital de 75 000 000 Dinars

Siège social : Immeuble SOFIDE, Charguia II, Angle rue du Métal et rue des Entrepreneurs, 2035 Tunis Carthage

Identifiant unique au R.N.E : 0998971N

Affiliation à la CNSS : 291467-79

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités à assister à

l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 16 Mars 2026 à 10 heures au siège social sis à l'immeuble SOFIDE, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du mode de la convocation de l'assemblée générale extraordinaire;

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration;

- Modification de l'objet social de la société et modification corrélative de l'article 2 des statuts;

- Délégation de pouvoirs;

- Pouvoirs pour formalités.

2026400529SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'Assemblée Générale

SOCIETE TEAM DOO - SARL

SARL au capital de 15.000 dinars

Siège social : Imm Business Center, Les Berges du Lac 1053

MF : 1713766P/A/M/000

RC : B01111192021

Messieurs les associés de la société TEAM DOO sont invités à se réunir :

I/ En assemblée générale ordinaire le lundi 13 mars 2026 à 10h au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport de gestion relatif aux exercices 2024 et 2025

2- Approbation des états financiers des exercices 2024 et 2025 et affectation des résultats des exercices 2024 et 2025;

3- Quitus aux gérants

4- Questions diverses.

2026400523SRLB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Mutuelle de Base de Services Agricoles «Mutuelle Al Ichrak»

M.F : 000/M/N/1878400/W

R.C : C51219622024

Le conseil d'administration de la Société Mutuelle de Base de Services Agricoles «Al Ichrak» invite tous les adhérents à faire part l'assemblée générale ordinaire de la Société qui se tiendra le 6/3/2026 à 09H00 au 13 Rue Hbib Thameur, 8020 Soliman afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation des rapports moral et financier de l'exercice 2025.

2. Lecture du rapport du commissaire aux comptes et approbation des états financiers de l'exercice 2025

3. Affectation des résultats de l'exercice 2025.

4. Accord de quitus aux administrateurs.

5. Acceptation de nouveaux adhérents.

6. Divers.

Tous les adhérents sont invités à faire part de cette assemblée. Les rapports soumis à l'approbation de l'assemblée seront mis à leur disposition à partir du 28/02/2026.

2026R00433SODB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Mutuelle de Base de Services Agricoles «Mutuelle Al Ichrak»

M.F : 000/M/N/1878400/W

R.C : C51219622024

Le conseil d'administration de la Société Mutuelle de Base de Services Agricoles «Al Ichrak» invite tous les adhérents à faire part de l'assemblée générale extraordinaire de la Société qui se tiendra le 6/3/2026 à 9H30 au 13 Rue Hbibi Thameur, 8020 SLIMAN afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Modification de l'adresse du siège social.

2. Modification du capital social suite aux changements de la liste des adhésions.

2026R00434SODB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que la société Smart Tunisie dont le siège social est situé au N°9 Bis Impasse N°3 Rue N°3 8611, à la zone industrielle Charguia 1 - 2035 Tunis, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie des Mines et de l'Energie sous le N°A-2025-09-0201-0015899 en date du 29 octobre 2024 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en un dépôt de stockage de matériels informatiques et électroniques situés à l'adresse citée ci-dessus, et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Tunis ou de la municipalité de Tunis.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le gouverneur de Tunis ou le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la municipalité de Tunis ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie des Mines et de l'Energie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que Mr Mohamed Zaabouti a présenté une demande enregistrée au bureau d'ordre central du Gouvernorat de Gafsa sous le N°313 daté du 03/02/2026 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement

classé de 2ème catégorie consistant en une Huilerie sise à Alrahiba Aljanoubia Délégation Gafsa Nord, Gouvernorat de Gafsa, conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés au siège du Gouvernorat de Gafsa ou à la Municipalité de Gafsa Sud.

Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement du dit projet doivent être présentées à Mr. le Gouverneur de Gafsa ou Mr le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de Gafsa Sud dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Avis

Monsieur Sadok REZGUI titulaire de la carte d'identité nationale N°574 délivrée le 3/5/2005, déclare la perte de titre de propriété N°01/18002 objet de titre foncier N°183039 Tunis, une déclaration de perte a été effectuée auprès du poste de la police de Hay el Khadhra lequel a délivrée une attestation de perte sous le numéro 120 en date du 13/02/2026.

2026R00443DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Bechir Ben Mohamed Elejmi titulaire de carte d'identité n°04180987 Annonce la perte de son titre de propriété n°03/51622 daté du 20/5/2015 relatif au titre foncier n°119443 Sousse sis à zaouiet nahjine beni koulthoum mssaken, et il a obtenu un certificat de perte concernant le titre de propriété mentionné dessus, éditée par le chef de poste de garde nationale de Msaken daté le 16/12/2025 sous le numéro 1653.

2026S00228DIVD2

Avis

Mr Mohamed Ben Adel Maalej titulaire de la C.I.N N°05378708 avise être propriétaire d'une parcelle de terre d'une superficie de 286 m² renfermant une maison au rez-de-chaussée et un appartement au deuxième étage d'une superficie de 50 m² environ et la moitié indivise de l'escalier tout sis à la cité d'el Mharza Sfax.

Que son titre de propriété étant perdu, il veut en extraire un deuxième original des dossiers des Notaires Ridha Koubaa et Ahmed Maaloul.

Tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du bureau du notaire Koubaa Ridha 25 rue des notaires Sfax dans un délai d'un mois de la date du présent.

Toute opposition hors délai sera rejetée.

2026X00199DIVD2

Avis

Les héritiers d'Ali Ben El Béchir Ben El Hadj Mohamed Maiz, à savoir son épouse Mabrouka Bent Ahmed Zarouk et ses enfants : Mohamed Taher, Nabih, Abdallah, Samira, Béchir, Rokaya et Salma, informent le public que l'acte de propriété de leur défunt, relatif à la totalité du local à usage d'habitation composé de deux étages, situé dans la partie sud de la municipalité de Bir El Ahmar, gouvernorat de Tataouine, est leur revenant par voie d'achat en vertu d'un contrat, en date du 19 juin 2007, enregistré à la recette des finances de Sfax le 20 janvier 2010 sous le numéro 31, établi par les deux notaires Zouheir Kallel et Zouheir Abid, est perdu et qu'ils désirent avoir une deuxième copie originale les oppositions se présentent devant Mr Abid Zouhir Notaire à Sfax aux cours de 30 jours de cette publication.

2026X00201DIVD2

Avis

Mm. Samira Nouwiwa annonce que son titre de propriété d'un terrain de superficie 370.87 m², sis à la route Matar Km 8 Sfax, a disparu, elle veut avoir un extrait de cet acte original, tout contestant devra s'adresser au bureau de Maître Zoghlami Samira Notaire à Sfax, dans un délai d'un mois, passer ce délai, aucune opposition ne sera prise en considération.

2026X00202DIVD2

Avis

Mr. Wissem Ben Halima annonce qu'il a perdu l'acte de propriété de borj d'une superficie de 271.9 m² qui est situé à la route de l'Aéroport klm 4 rue Zammit Wedi Chaabouni Sfax, et il est effectué par l'acte de donation daté le 13/12/2009 et enregistré le 12/3/2010 n°M013879 à l'attestation de deux notaires Moncef Bouaziz et Chahir Hachicha. Et il désire se faire délivrer une autre copie originale de tout contestant devra s'adresser au cabinet de notaire Maître Abdessalem Medhioub où existe dans rue Nasria Im Nafoura Bloc A étage 3, AP A 3 Sfax dans un délai ne dépasse pas 30 jours.

2026X00208DIVD2

Avis

Monsieur Ahmed Lehyani porte à la connaissance du public la perte de son titre d'un terrain d'une superficie 604 m² sis à la route Gremda km 8 Sfax. Par conséquent il prétend avoir une deuxième copie originale qui remplacera le titre perdu. Toute opposition est recevable au bureau du notaire Ben Amira Ezzeddinne à la médina arabe n°7 rue des Notaires Sfax. Toute opposition qui parvient après les 30 jours.

2026X00212DIVD2

Avis

Kamel Ben Ahmed Elloumi et Nourhan fille de Rajeb Hentati annoncent au public que leur acte de propriété d'un lot d'une superficie de 600 m² situé dans la forêt de Sfax, route Edayer km 6 a disparu et ils

veulent extraire une deuxième copie de propriété et qui veut s'opposer s'adresse auprès du notaire à Sfax Mohamed Mzid dans un délai de trente jours à partir de la date de cet avis.

2026X00214DIVD2

Avis

Mr Fakheur Chaabene annonce qu'il a perdu l'acte de propriété de la partie ouest du magasin n°35 qui est situé à la rue Sayaghin Médina Atika Sfax, et il est effectué par l'acte de donation daté le 8/9/2007 et enregistré le 26/9/2007, n°M047496 à l'attestation de deux notaires Abdallah Gargouri et Zouhair Kalel et il désire se faire délivrer une autre copie originale de tout contestant devra s'adresser au cabinet de notaire Maître Abdessalem Medhioub où existe dans la rue Nasria Im Nafoura Bloc A étage 3 Ap A 3 Sfax dans un délai ne dépasse pas 30 jours.

2026X00217DIVD2

Perte de titre de propriété

Monsieur Ali Ben Hamida Ben Ali Zghouani annonce la perte du titre de propriété du bien immobilier nommé «Al-Hanaa», correspondant au registre foncier n°555255 - Nabeul 2, conformément au certificat de perte délivré par le chef de police nationale de Menzel Temime en date du 30/12/2025.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Chourouk et Le Quotidien le 14/02/2026.

2026400521DIVD2

الشركة الوطنية لعجين الحلفاء والورق SNCPA

Bilan

Actifs	Exercice clos Au 31 décembre 2024	
	2024	**2023**
Actifs non courants		
Immobilisations Incorporelles	188 253	148 814
Moins : amortissements	-156 699	-148 392
	31 554	**422**
Immobilisations corporelles	170 956 736	170 921 272
Moins : amortissements	-159 419 753	-158 187 275
	11 536 983	**12 733 997**
Immobilisations financières	1 663 421	1 696 344
Moins : provisions	-1 250 787	-347 004
	412 634	**1 349 340**
Autres actifs non courants	0	0
Total des actifs non courants	**11 981 171**	**14 083 759**
Actifs courants		
Stocks	32 337 487	31 534 148
Moins : provisions	-17 553 837	-16 178 693
	14 783 650	**15 355 455**
Clients et comptes rattachés	27 761 095	28 011 442
Moins : provisions	-27 531 961	-27 931 961
	229 134	**79 481**
Autres actifs courants	18 608 373	11 380 549
Moins : provisions	-3 213 795	-2 135 098
	15 394 578	**9 245 451**
Liquidités et équivalents de liquidités	**19 482 748**	**11 983 990**
Total des actifs courants	**49 890 110**	**36 664 377**
Total des actifs	**61 871 281**	**50 748 136**

Bilan

Capitaux Propres et Passifs	Exercice clos Au 31 décembre 2024	
	2024	**2023**
Capitaux propres		
Capital social	19 806 230	19 806 230
Autres capitaux propres	13 227 852	13 227 852
Subventions d'Investissement	770 530	770 530
Résultats reportés	-616 199 391	-568 815 300
Modifications comptables affectant les résultats reportés.	-573 602	-573 602
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	**-582 968 381**	**-535 584 290**
Résultat de l'exercice	**-41 708 106**	**-47 384 091**
Total des capitaux propres avant affectation	**-624 676 487**	**-582 968 381**
Passifs		
Passifs non courants		
Emprunts	167 665 720	179 273 052
Autres passifs financiers	111 599	83 502
Provisions Pour Risques	38 108 650	34 260 372
Total des passifs non courants	**205 885 969**	**213 616 926**
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	119 128 815	115 001 500
Autres passifs courants	90 318 315	80 317 941
Concours bancaires et autres passifs financiers	271 214 670	224 780 150
Total des passifs courants	**480 661 800**	**420 099 591**
Total des passifs	**686 547 768**	**633 716 517**
Total des capitaux propres et des passifs	**61 871 281**	**50 748 136**

État de Résultat

	Exercice clos Au 31 décembre 2024	
	2024	**2023**
Produits d'exploitation		
Revenus	26 494 799	27 072 240
Autres revenus d'exploitation	293 497	248 628
Subventions d'exploitation	3 052	0
Transfert de charges	1 112 127	0
Total des produits d'exploitation	**27 924 131**	**27 320 868**
Charges d'exploitation		
Variation des stocks des produits finis et des encours (en+ou-)	2 689 490	3 658 390
Achats consommées	20 760 048	21 027 336
Charges de personnel	24 025 442	24 784 579
Dotations aux amortissements et aux provisions	8 046 686	12 349 713
Autres charges d'exploitation	3 138 102	2 977 748
Total des charges d'exploitation	**58 659 767**	**64 797 766**
Résultat d'exploitation	**-30 756 092**	**-37 476 898**
Charges financières nettes	-11 078 634	9 801 636
Produits des placements	209 907	120 612
Autres gains ordinaires	97 335	53 005
Autres pertes ordinaires	-119 820	253 419
Résultat des activités ordinaires avant impôt	**-41 647 304**	**-47 358 336**
Impôt sur les bénéfices	**-60 802**	**-25 755**
Résultat des activités ordinaires après impôt	**-41 708 106**	**-47 384 091**
Résultat net de l'exercice	**-41 708 106**	**-47 384 091**
Effet des modifications comptables (net d'impôt)	0	0
Résultat après modifications comptables	**-41 708 106**	**-47 384 091**

Etat de Flux de Trésorerie

	Exercice clos Au 31 décembre 2024	
	2024	**2023**
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	**-41 708 106**	**-47 384 091**
Modifications comptables	-	
Ajustements pour :		
• Amortissements et provisions	8 046 687	12 349 713
• Variation des :		
- Stocks	-803 339	1 477 859
- Créances	250 347	-79 438
- Autres actifs	-7 227 824	-3 269 611
- Fournisseurs et autres dettes	14 127 689	14 997 870
• Transfert de charges	10 000 374	341 610
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**-26 202 420**	**-21 566 088**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
• Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-74 903	-76 154
• Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
• Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	32 923	33 121
• Décaissements sur cautions reçues en espèces	-	-
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	**-41 980**	**-43 033**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Subvention d'Investissement	-	-
Variation autres capitaux propres	-	-126 426
Remboursement Emprunts	820 000	-1 277 314
Encaissements Emprunts	26 941 921	28 235 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	**26 121 921**	**26 831 260**
Variation de trésorerie	**-122 479**	**5 222 139**
Trésorerie au début de l'exercice	**-63 048 206**	**-68 270 345**
Trésorerie à la fin de l'exercice	**-63 170 685**	**-63 048 206**

2026R00438BCFA5

SICAV AVENIR - Société d'investissement à capital variable

Siège social : 34, rue Hédi Karray 1004 El Menzah IV R.C : B 1514 2000 __RNE: 0438803G

BILAN au 31 décembre 2025

en dinars

	31/12/2025	31/12/2024
ACTIF		
AC 1 Portefeuille - titres	**900,829**	**933,029**
Actions,valeurs assimileés et droits rattachés	183,852	197,023
Obligations et valeurs assimileés	716,977	736,006
AC 2 Placements monétaires et disponibilités	**261,941**	**233,061**
Placements monétaires	242,971	202,747
Disponibilités	18,970	30,315
AC 3 Créances d'exploitation	**1,025**	**709**
AC 4 Autres actifs	0	0
TOTAL ACTIF	**1,163,795**	**1,166,799**
PASSIF		
PA 1 Opérateurs Créditeurs	**3,578**	**3,590**
PA 2 Autres Créditeurs Divers	**26,151**	**26,171**
TOTAL PASSIF	**29,728**	**29,760**
ACTIF NET		
CP 1 Capital	**1,092,636**	**1,093,939**
CP2 Sommes Distribuables	**41,430**	**43,100**
Sommes distribuables des exercices antérieurs	19	0
Sommes distribuables de l'exercice	41,411	43,100
ACTIF NET	**1,134,066**	**1,137,039**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**1,163,795**	**1,166,799**

ETAT DE RESULTAT au 31 décembre 2025

	31/12/2025	31/12/2024
PR 1 Revenus du portefeuille - titres	**57,251**	**59,537**
Dividendes	6,662	8,841
Revenus des obligations et valeurs assimilées	50,589	50,696
PR 2 Revenus des placements monétaires	**16,162**	**15,752**
Total des revenus des placements	**73,413**	**75,289**
CH 1Charges de gestion des placements	**(7,891)**	**(7,897)**
REVENU NET DES PLACEMENTS	**65,522**	**67,391**
CH 2 Autres charges	**(24,105)**	**(24,301)**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**41,417**	**43,090**
PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation	**(6)**	**10**
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	**41,411**	**43,100**
PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	**6**	**(10)**
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(3,330)	(14,963)
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	2,153	10,748
Frais de négociation de titres	(20)	(369)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**40,220**	**38,505**

SICAV AVENIR

Société d'investissement à capital variable
Siège social : 34, rue Hédi Karray 1004 El Menzah IV
R.C : B 1514 2000 __RNE: 0438803G

Etat de variation de l'actif net au 31 décembre 2025

	31/12/2025	31/12/2024
AN 1 Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation		
Résultat d'exploitation	41,417	43,090
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(3,330)	(14,963)
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	2,153	10,748
Frais de negociation de titres	(20)	(369)
AN 2 Distribution des dividendes	**(43,081)**	**(47,443)**
AN 3 Transactions sur le capital		
a- Souscriptions	**540**	**594**
Capital	615	592
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	(83)	(7)
Régularisation des sommes distribuables	8	10
a- Rachats	**(652)**	**0**
Capital	(738)	0
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	100	0
Régularisation des sommes distribuables	(14)	0
VARIATION DE L'ACTIF NET	**(2,973)**	**(8,344)**
AN 4 Actif Net		
en début d'exercice	1,137,039	1,145,382
en fin d'exercice	1,134,066	1,137,039
AN 5 Nombre d'actions		
en début d'exercice	20,408	20,397
en fin d'exercice	20,406	20,408
VALEUR LIQUIDATIVE	**55.575**	**55.715**
AN 6 Taux de rendement annuel	**3.54%**	**3.36%**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

2026400515BCFA5

SICAV L'INVESTISSEUR - Société d'investissement à capital variable

Siège social : Rue Hédi Nouira – Tunis R.C : B 186251996 __ RNE:0492573T

BILAN au 31 décembre 2025

en dinars

	31/12/2025	31/12/2024
ACTIF		
Etat de variation de l'actif net au 31 décembre 2025	**980,852**	**993,289**
Actions, valeurs assimileés et droits rattachés	395,057	402,604
Obligations et valeurs assimileés	60,546	100,108
Emprunts d'état	475,816	490,577
Bons du trésor assimilables	49,433	
AC 2 Placements monétaires et disponibilités	**240,140**	**273,641**
Placements monétaires	202,647	202,747
Disponibilités	37,493	70,894
AC 3 Créances d'exploitation	**0**	**234**
AC 4 Autres actifs	**0**	**0**
TOTAL ACTIF	**1,220,992**	**1,267,164**
PASSIF		
PA 1 Opérateurs Créditeurs	31,207	30,058
PA 2 Autres Créditeurs Divers	22,229	48,760
TOTAL PASSIF	**53,435**	**78,818**
ACTIF NET		
CP 1 Capital	**1,127,491**	**1,146,119**
CP2 Sommes Distribuables	**40,066**	**42,227**
Sommes distribuables des exercices antérieurs	2	13
Sommes distribuables de l'exercice	40,064	42,214
ACTIF NET	**1,167,556**	**1,188,346**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**1,220,992**	**1,267,164**

Etat de résultat au 31 décembre 2025

	31/12/2025	31/12/2024
PR 1 Revenus du portefeuille - titres	**58,645**	**60,307**
Dividendes	17,416	20,006
Revenus des obligations et valeurs assimilées	5,299	9,226
Revenus des Emprunts d'état	33,915	31,075
Revenus des Bons du trésor assimilables	2,014	
PR 2 Revenus des placements monétaires	**15,502**	**15,897**
Total des revenus des placements	**74,147**	**76,204**
CH 1Charges de gestion des placements	**(9,308)**	**(9,392)**
REVENU NET DES PLACEMENTS	**64,839**	**66,812**
PR 3 Autres produits	**0**	**0**
CH 2 Autres charges	**(24,221)**	**(24,440)**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**40,618**	**42,372**
PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation	**(554)**	**(158)**
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	**40,064**	**42,214**
PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	**554**	**158**
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	3,170	(22,653)
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	1,804	12,014
Frais de négociation de titres	0	(682)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**45,591**	**31,051**

SICAV L'INVESTISSEUR

Société d'investissement à capital variable
Siège social : Rue Hédi Nouira – Tunis
R.C : B 186251996 __ RNE:0492573T

Etat de variation de l'actif net au 31 décembre 2025

en dinars

	31/12/2025	31/12/2024
AN 1 Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	**45,591**	**31,051**
Résultat d'exploitation	40,618	42,372
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	3,170	(22,653)
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	1,804	12,014
Frais de negociation de titres	0	(682)
AN 2 Distribution des dividendes	**(42,227)**	**(45,979)**
AN 3 Transactions sur le capital		
a- Souscriptions	**2,842**	**3,036**
Capital	2,824	3,055
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	(18)	(72)
Régularisation des sommes distribuables	36	53
a- Rachats	**(26,997)**	**(14,202)**
Capital	(26,692)	(14,390)
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	285	399
Régularisation des sommes distribuables	(590)	(211)
VARIATION DE L'ACTIF NET	**(20,791)**	**(26,095)**
AN 4 Actif Net		
En début d'exercice	1,188,346	1,214,440
En fin d'exercice	1,167,556	1,188,346
AN 5 Nombre d'actions		
En début d'exercice	17,047	17,214
En fin d'exercice	16,692	17,047
VALEUR LIQUIDATIVE	**69.947**	**69.710**
AN 6 Taux de rendement annuel	**3.89%**	**2.60%**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

2026400516BCFA5

SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE - Société d'investissement à capital variable

Siège social : 34, Rue Hédi Karray – 1004 El Menzah 4 R.C : B01252782016 _RNE: 1488119C

Bilan au 31 décembre 2025

en dinars

	31/12/2025	31/12/2024
ACTIF		
Portefeuille - titres	**152,266,073**	**121,677,675**
Actions et valeurs assimilées	14,456,127	11,054,401
Obligations	96,836,258	90,868,244
Emprunts d'Etat	40,973,688	19,755,030
Placements monétaires et disponibilités	**134,944,663**	**98,286,433**
Placements monétaires	53,577,346	29,522,872
Disponibilités	81,367,317	68,763,561
Créances d'exploitation	**57,017**	**6,086**
TOTAL ACTIF	**287,267,753**	**219,970,194**
PASSIF		
Opérateurs Créditeurs	456,451	328,896
Autres Créditeurs Divers	125,441	101,558
TOTAL PASSIF	**581,892**	**430,454**
ACTIF NET		
Capital	**269,442,452**	**206,120,600**
Sommes Distribuables	**17,243,409**	**13,419,140**
Sommes distribuables des exercices antérieurs	56,823	2,394
Sommes distribuables de l'exercice	18,223,259	13,024,647
Régul. Résultat distribuable de l'exercice	(1,036,673)	392,099
ACTIF NET	**286,685,861**	**219,539,740**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**287,267,753**	**219,970,194**

Etat de résultat au 31 décembre 2025

	31/12/2025	31/12/2024
Revenus du portefeuille - titres	**9,021,017**	**7,743,381**
Dividendes	545,109	434,963
Revenus des obligations	6,543,744	6,268,946
Revenus des autres valeurs	1,932,164	1,039,472
Revenus des placements monétaires	**11,525,064**	**6,926,088**
Total des revenus des placements	**20,546,081**	**14,669,469**
Charges de gestion des placements	(1,914,727)	(1,342,110)
REVENU NET DES PLACEMENTS	**18,631,354**	**13,327,359**
Autres charges	(408,095)	(302,712)
RESULTAT D'EXPLOITATION	**18,223,259**	**13,024,647**
Régularisation du résultat d'exploitation	(1,036,673)	392,099
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	**17,186,586**	**13,416,746**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	1,036,673	(392,099)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	572,863	528,864
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	114,921	47,904
Frais de négociation de titres	(6,333)	(21,445)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**18,904,710**	**13,579,970**

SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE

Société d'investissement à capital variable
Siège social : 34, Rue Hédi Karray – 1004 El Menzah 4
R.C : B01252782016 _RNE: 1488119C

Etat de variation de l'actif net au 31 décembre 2025

en dinars

	31/12/2025	31/12/2024
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	**18,904,710**	**13,579,970**
Résultat d'exploitation	18,223,259	13,024,647
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	572,863	528,864
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	114,921	47,904
Frais de négociation de titres	(6,333)	(21,445)
Distribution de dividendes	**0**	**0**
Transactions sur le capital	**48,241,411**	**23,306,938**
Souscriptions	**273,835,320**	**171,859,421**
Capital	244,636,163	156,315,796
Régularisation des sommes non distribuables	16,056,745	10,073,767
Régularisation des sommes distribuables	13,142,412	5,469,858
Rachats	**(225,593,909)**	**(148,552,483)**
Capital	(198,331,079)	(134,772,342)
Régularisation des sommes non distribuables	(13,140,569)	(8,704,776)
Régularisation des sommes distribuables	(14,122,261)	(5,075,365)
VARIATION DE L'ACTIF NET	**67,146,121**	**36,886,908**
Actif Net		
En début d'exercice	219,539,740	182,652,832
En fin d'exercice	286,685,861	219,539,740
Nombre d'actions		
En début d'exercice	1,411,398	1,254,067
En fin d'exercice	1,728,511	1,411,398
VALEUR LIQUIDATIVE	**165.857**	**155.548**
Taux de rendement	**6.63%**	**6.80%**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

2026400517BCFA5

SICAV L'EPARGNANT - Société d'investissement à capital variable
Siège social : Rue Hédi Nouira – Tunis R.C : B 115741997 _ RNE:0587518J

Bilan au 31 décembre 2025

en dinars

	31/12/2025	31/12/2024
ACTIF		
Portefeuille - titres	**130,472,916**	**130,914,176**
Obligations et valeurs assimilées	123,359,143	123,046,249
Actions OPCVM	7,113,773	7,867,927
Placements monétaires et disponibilités	**36,608,231**	**36,628,942**
Placements monétaires	28,714,697	23,003,066
Disponibilités	9,893,535	13,625,876
Créances d'exploitation	**121,108**	**112,187**
TOTAL ACTIF	**167,202,255**	**167,655,305**
PASSIF		
Opérateurs Créditeurs	317,786	334,443
Autress créditeurs divers	47,462	48,013
TOTAL PASSIF	**365,248**	**382,456**
ACTIF NET		
Capital	**158,521,852**	**157,078,392**
Sommes Distribuables		
Sommes distribuables des exercices antérieurs	1,422	1,212
Sommes distribuables de l'exercice	10,313,733	10,193,245
ACTIF NET	**168,837,007**	**167,272,849**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**169,202,255**	**167,655,305**

Etat de résultat au 31 décembre 2025

	31/12/2025	31/12/2024
Revenus du portefeuille - titres	**8,771,168**	**8,984,478**
Revenus des obligations et valeurs assimilées	8,771,168	8,984,478
Revenus des placements monétaires	**3,418,360**	**3,766,740**
Total des revenus des placements	**12,189,528**	**12,751,218**
Charges de gestion des placements	(1,007,075)	(1,051,776)
REVENU NET DES PLACEMENTS	**11,182,453**	**11,699,441**
Autres produits	90,728	72,370
Autres charges	(242,007)	(253,953)
Contribution conjoncturelle	0	0
RESULTAT D'EXPLOITATION	**11,031,174**	**11,517,858**
Régularisation du résultat d'exploitation	(717,441)	(1,324,613)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	**10,313,733**	**10,193,245**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	717,441	1,324,613
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	243,376	(83,208)
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	(166,118)	284,925
Frais de négociation de titres	(3,905)	(12,769)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**11,104,526**	**11,706,806**

SICAV L'EPARGNANT

Siège social : Rue Hédi Nouira – Tunis R.C : B 115741997 _ RNE:0587518J

Siège social : Rue Hédi Nouira – Tunis
R.C : B 115741997 _ RNE:0587518J

Bilan au 31 décembre 2022

Etat de variation de l'actif net au 31 décembre 2025

en dinars

	31/12/2025	31/12/2024
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitati	**11,104,526**	**11,706,806**
Résultat d'exploitation	11,031,174	11,517,858
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	243,376	(83,208)
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	(166,118)	284,925
Frais de négociation de titres	(3,905)	(12,769)
Distribution de dividendes	**(10,193,041)**	**(10,724,673)**
Transactions sur le capital	**652,673**	**(18,204,638)**
Souscriptions		
Capital	107,196,221	92,172,337
Régularisation des sommes non distribuables	23,097	44,833
Régularisation des sommes distribuables	2,940,989	3,111,904
Rachats		
Capital	(105,825,979)	(109,035,651)
Régularisation des sommes non distribuables	(23,231)	(61,600)
Régularisation des sommes distribuables	(3,658,424)	(4,436,461)
VARIATION DE L'ACTIF NET	**1,564,158**	**(17,222,504)**
Actif Net		
En début d'exercice	167,272,853	184,495,354
En fin d'exercice	168,837,013	167,272,853
Nombre d'actions		
En début d'exercice	1,571,546	1,740,446
En fin d'exercice	1,585,255	1,571,546
VALEUR LIQUIDATIVE	**106.505**	**106.438**
Taux de rendement annuel	**6.16%**	**6.22%**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

2026400518BCFA5